



ONU  HABITAT



MADAGASCAR : PROFIL URBAIN DE MORAMANGA



DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU-Habitat et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement.

Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les établissements humains.

La réalisation de ce rapport a été supervisée par Kerstin Sommer, Joseph Guiébo, Nicolas Maréchal, Matthieu Sublet et Florence Kuria.

Publié par le Programme des Nations unies pour les établissements humains.
Copyright © 2012

HS Number: HS/058/12E

ISBN Number: (Series) 978-92-1-132023-7

ISBN Number: (Volume) 978-92-1-132474-7

Impression : UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les établissements humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU-Habitat ou directement :

P.O. Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax : + (254 20) 762 4266/7

Email : unhabitat@unhabitat.org

www.unhabitat.org



ONU  HABITAT



MADAGASCAR : PROFIL URBAIN DE MORAMANGA

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	5
AVANT-PROPOS DU MAIRE	6
PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE	7
CARTE	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	9
INTRODUCTION	12
GOUVERNANCE	13
FINANCES MUNICIPALES	15
FONCIER	17
BIDONVILLES	19
GENRE ET DÉVELOPPEMENT	21
ENVIRONNEMENT	23
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	26
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	29
SERVICES URBAINS DE BASE	32
SÉCURITÉ URBAINE	35
PATRIMOINE CULTUREL	37

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Selon une recherche publiée dans le rapport d'ONU-Habitat, « L'État des villes dans le monde 2010-2011 », toutes les régions en voie de développement, notamment en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, compteront en 2030 plus de personnes vivant en milieu urbain qu'en milieu rural. La moitié de la popula-

tion mondiale vit déjà dans des zones urbaines, les défis auxquels nous faisons face dans la bataille lancée contre la pauvreté urbaine sont nombreux et de taille : notre tâche est ardue, nous voulons des villes sans bidonville, où les femmes se sentent plus en sécurité, des villes inclusives avec l'électricité, l'accès à l'eau et à l'assainissement, et où les transports sont abordables, des villes mieux planifiées dans leur développement, des villes plus propres, plus vertes.

Mais comme le montre cette série de profils, il existe beaucoup de solutions intéressantes et de bonnes pratiques qu'il serait bon d'appliquer. En fin de compte, les chiffres nous disent que durant la décennie 2000-2010, 227 millions de personnes au total ont quitté les bidonvilles. Ceci signifie que les gouvernements, les villes et les institutions partenaires sont parvenus ensemble, à doubler les Objectifs du millénaire pour le développement concernant les bidonvilles, et ce, avec dix ans d'avance sur la date initialement prévue pour 2020.

L'Asie et le Pacifique se tiennent au premier rang des pays ayant réussi avec succès à atteindre cet objectif, tous les gouvernements de la région sont, en effet, parvenus à améliorer la vie de 172 000 000 habitants de bidonvilles entre 2000 et 2010. En Afrique sub-saharienne, la proportion totale de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué de 5 % seulement (soit 17 millions de personnes). Le Ghana, le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda sont les pays qui ont enregistré les meilleurs résultats dans la sous-région, en réduisant, durant la dernière décennie, la proportion des habitants des bidonvilles de plus d'un cinquième. Le chiffre atteint 13 % en Amérique latine et dans les Caraïbes où environ 30 millions de personnes ont quitté les bidonvilles depuis l'an 2000.

Pourtant, les estimations de l'ONU-Habitat confirment que les progrès réalisés concernant les bidonvilles ne sont pas suffisants pour contrer l'expansion démographique constatée dans les établissements informels des pays en voie de développement. En ce sens, les efforts visant à réduire le nombre d'habitants des bidonvilles ne sont ni satisfaisants ni suffisants.

Dans le cadre de nos efforts pour résoudre cette crise, l'ONU-Habitat travaille avec la Commission européenne et le Secrétariat, basé à Bruxelles, de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour soutenir le développement

urbain durable. Compte tenu de la diversité et de l'urgence des besoins, nous avons jugé nécessaire de développer un outil d'évaluation rapide et de planification stratégique pour mener des interventions immédiates, à moyen ou à long terme. Cet outil se présente sous la forme de cette série de publications.

Le Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles est basé sur un dialogue politique, entrepris en 2002, entre l'ONU-Habitat, le Secrétariat ACP et la Commission européenne. Lorsque les 3 parties se sont rencontrées au siège de l'ONU-Habitat en juin 2009, plus de 200 délégués de plus de 50 pays se sont entendus pour lancer un grand appel à la communauté internationale afin qu'elle prête davantage attention aux questions d'urbanisation, et qu'elle étende le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles à tous les pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

Il est utile de rappeler ici combien nous sommes reconnaissants que le 9^e Fonds européen de développement pour les pays ACP de la Commission européenne ait contribué à hauteur de 4 millions d'euros (soit 5,7 millions de dollars d'après les taux de change de juin 2011) pour permettre à l'ONU-Habitat de conduire un programme qui profite à 59 villes dans 23 pays africains, à plus de 20 villes dans 6 pays du Pacifique, et à 4 pays des Caraïbes.

En effet, depuis sa création en 2008, le Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles a acquis la confiance des partenaires, au niveau municipal et national, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Comme le montre cette série de rapport, il apporte une contribution majeure qui vise à soutenir les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Je tiens encore à exprimer toute ma gratitude à la Commission européenne et au Secrétariat ACP pour leur engagement pour ce Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles. J'ai toute confiance que les résultats exposés dans ce profil, ou dans les suivants, seront utiles pour élaborer des réponses dans le renforcement des capacités et des investissements dans le secteur urbain.

En outre, je tiens à remercier les équipes des pays participants pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce processus, c'était la condition essentielle à la mise en œuvre réussie du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie des bidonvilles.

Dr. Joan Clos

Directeur exécutif, ONU-Habitat

AVANT-PROPOS DU MAIRE

La ville de Moramanga connaît actuellement une accélération du phénomène de croissance urbaine, du fait de sa situation géographique de carrefour de l'est de Madagascar d'une part, et, d'autre part de la présence du grand projet minier d'Ambatovy.

Pour faire face à ce phénomène, l'ONU-Habitat a donné son appui à la ville dans l'élaboration des outils de planification et de gestion urbaine, notamment, le Plan d'urbanisme directeur, le Plan d'urbanisme détaillé, le Plan de développement de quartier, qui sont indispensables pour la gouvernance de la ville. De plus, cet appui s'étendait dans la sécurisation foncière au niveau de 2 fokontany (Antanamandroso Est et Ouest).

Actuellement, notre ville bénéficie encore de l'appui de l'ONU-Habitat dans l'élaboration du profil urbain. Cet outil est réellement important, car cela permet de mieux connaître les différentes facettes de la ville à travers les thèmes traités. Cet exercice de profilage a renforcé la cohésion entre les acteurs urbains au niveau de la ville. Qu'il me soit permis au nom de la commune de Moramanga de réitérer nos sincères remerciements à l'ONU-Habitat pour leur soutien inestimable.

Ce profil a été élaboré, grâce à la contribution effective de tous les acteurs urbains, depuis le lancement officiel jusqu'à la restitution finale des résultats. Que tous les acteurs reçoivent nos vifs remerciements.

Nous nous permettons de solliciter vivement la participation effective de tous les acteurs dans la mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre de ce profil.

La municipalité s'est engagée à étudier de concert avec leurs partenaires techniques et financiers la possibilité d'entamer dans le plus bref délai, la mise en œuvre de quelques projets identifiés dans ce profil.

Pour terminer, je tiens à exprimer ici mon entière satisfaction de la réalisation de ce précieux document, qui est un outil approprié pour le cadrage des futures interventions relatives au développement urbain.

Rasolofonjatovo Ezechiel

Maire de la commune urbaine de Moramanga

PRÉSENTATION

Le profilage en milieu urbain est une évaluation rapide des besoins, orienté sur les actions à entreprendre pour renforcer les capacités et palier aux défaillances au niveau de la ville. Le but de cette étude est de développer des politiques urbaines afin de réduire la pauvreté aux niveaux local, régional et national, à travers l'évaluation des besoins et des mécanismes de réponse. En cela, il contribue à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il est actuellement utilisé dans plus de 20 pays d'Afrique et dans les pays arabes, et a été lancé dans 30 nouveaux pays d'Afrique ainsi que dans les petits pays insulaires du Pacifique.

L'étude est basée sur l'analyse de données existantes et sur une série d'entretiens réalisés avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les institutions, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. Cette consultation se conclue généralement par une convention collective sur un certain nombre de priorités identifiées et leur intégration dans le renforcement des capacités proposées, ainsi que sur d'autres projets qui ambitionnent tous de réduire la pauvreté urbaine.

MÉTHODOLOGIE

Le profilage urbain utilise une approche structurée où les interventions prioritaires sont convenues à travers un processus consultatif. La méthodologie du profilage urbain se compose en 3 phases :

- Phase I : 3 profils urbains de 3 villes sont réalisés pour chaque pays : généralement, la capitale, une ville de taille moyenne et une petite ville sont ainsi sélectionnées et étudiées pour fournir un échantillon représentatif permettant ensuite de réaliser un profil national. L'information est recueillie au moyen d'entrevues et de discussions avec les institutions et les informateurs clés, afin d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM), rencontrées au niveau local et national, dans les milieux urbains. Les résultats sont présentés et affinés au cours de consultations réalisées dans le cadre d'ateliers communaux et nationaux pour parvenir à un consensus sur les interventions prioritaires. Les rapports nationaux et communaux synthétisent les informations recueillies et exposent les méthodes à suivre pour réduire la pauvreté urbaine, à travers des approches holistiques.
- Phase II : Il s'agit de définir clairement les priorités identifiées par les études de pré faisabilité et de développer en détail le renforcement des capacités et les projets d'investissement.
- Phase III : Elle consiste à mettre en œuvre les projets développés au cours des 2 phases précédentes. L'accent est donné sur le développement des compétences, le renforcement institutionnel et sur la mise en application des solutions adoptées.

MADAGASCAR



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Située à une altitude de 928 m, la commune urbaine de Moramanga s'étend sur une superficie de 19 500 km². Elle est caractérisée par un relief ouvert prenant la forme d'une cuvette. La topographie de la ville est globalement homogène. Moramanga est bordée par 2 fleuves : le Mangoro à l'est et le Samarirana au sud. La ville est également alimentée en eau par le barrage d'Ambodiakondro et par une rivière : l'Antsapazana.

La ville est rattachée administrativement à la région Alaotra-Mangoro. C'est le chef-lieu du district de Moramanga. Elle est subdivisée en 13 fokontany. Elle occupe une position stratégique au carrefour des routes nationales 2 et 44, et de la route d'intérêt provincial 23A. La commune urbaine de Moramanga, classée « ville secondaire », comptait environ 36 867 habitants en 2006. Si on se réfère au taux de croissance démographique mentionné dans le Plan d'urbanisme directeur, estimé à 3,34 % par an, la population de la ville aurait atteint 42 300 habitants en 2010.

GOVERNANCE

La commune se compose d'un conseil municipal et d'un comité exécutif. Le conseil municipal est composé du président, du vice-président, de 2 rapporteurs et de 13 conseillers. Quant au comité exécutif, il est constitué du maire, de ses 3 adjoints et de 4 membres exécutifs. Le poste de secrétaire général ne figure pas dans l'organigramme de la ville, cela est source d'incohérence dans l'organisation, et de mauvais fonctionnement dans les services.

La gouvernance de la ville de Moramanga est rendue difficile par de nombreux problèmes, notamment par la conjoncture politique nationale, le manque de moyens financiers et de formation des autorités dirigeantes. De plus, bien que la ville dispose de nombreux outils de planification, la gouvernance se fait d'une manière empirique et reste sans effet, puisque d'une part, ces outils ne sont pas appliqués et, d'autre part, parce que la participation citoyenne demeure très faible.

FINANCES MUNICIPALES

À Moramanga, le budget moyen par habitant est très bas : 2,80 € par habitant en 2008. Cela ne permet pas à la municipalité d'assurer une gestion rationnelle du territoire communal. Cependant, la ville affiche une hausse régulière des recettes avec une augmentation moyenne annuelle de près de 50 %. Ce sont les recettes non fiscales qui constituent l'essentiel des ressources financières de la commune. La part de recettes fiscales à référence foncière, dont l'impôt foncier sur les propriétés bâties, est très modeste (en moyenne 9 %).

L'analyse de la structure de la dépense montre le poids prépondérant de la part allouée au fonctionnement.

Les charges du personnel constituent la principale composante des dépenses de Moramanga, atteignant en moyenne 79,91 % entre 2007 et 2009. Elle reflète également l'insuffisance des moyens financiers dont dispose la commune pour investir dans le développement de la ville. Les dépenses d'investissement occupent une proportion négligeable du total des dépenses, soit 2,92 % en 2008, contre 0 % en 2007 et en 2009. Cela a des effets directs sur la population locale, notamment au niveau des infrastructures urbaines de base. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte des projets d'investissements réalisés et financés par les organismes partenaires, ils ne figurent pas dans les budgets.

FONCIER

Le problème du foncier est une des préoccupations majeures de la commune de Moramanga. La municipalité ne dispose pas de capital foncier ni de réserves foncières destinés à l'installation et à la construction d'équipements publics. L'absence de document ou de plan foncier fiable pour l'ensemble de la ville ne permet pas une bonne planification, gestion et urbanisation du territoire. Il n'existe pas de cadre propice favorisant la synergie, la collaboration et la cohérence des interventions des parties prenantes (services fonciers, municipalité, service de l'aménagement) dans la gestion foncière urbaine. L'accès à la propriété est difficile pour une grande partie de la population, notamment pour les plus démunis. La situation foncière est proche de celle qui existe dans le monde rural. De ce fait, la plupart des parcelles occupées se situent encore dans un vide juridique. L'abondance des conflits et des litiges fonciers témoigne de l'absence de maîtrise dans ce domaine, tant au niveau de la commune qu'au niveau des autorités responsables du foncier.

BIDONVILLES

Comme la plupart des villes à Madagascar, Moramanga connaît une importante prolifération des habitations spontanées, due surtout à la forte croissance démographique (migration, exode rural, etc.), à la méconnaissance de la législation foncière et à la cherté des procédures.

Pour faire face aux problèmes relatifs à cette prolifération des habitations précaires et à l'occupation illicite des terrains, la ville de Moramanga a bénéficié de documents de planification (Plan d'urbanisme directeur) à l'échelle de la ville, et de Plan d'urbanisme détaillé, de Plan de développement des quartiers et de Plan local d'occupation foncière à l'échelle des 2 fokontany d'Antsaramandroso Est et Ouest. Mais ces documents n'ont pas encore été appliqués. Actuellement, la ville de Moramanga ne possède pas de Plan d'occupation des sols, alors que près de 65 % des ménages vivent déjà dans des habitations précaires et non structurées, voire illégales.

GENRE ET DÉVELOPPEMENT

À Moramanga, le concept d'équité entre les sexes est encore à un stade embryonnaire. Le taux de participation des femmes au niveau des différentes instances décisionnelles reste faible, tout comme leur niveau d'éducation car elles quittent l'école très jeunes. La population se trouve dans une situation d'extrême pauvreté. De nombreuses femmes doivent subvenir seules aux besoins de leur famille car beaucoup d'hommes se désengagent de leurs obligations. Faute de moyens financiers, elles ne peuvent souvent pas accéder au foncier, ni au crédit.

Aucun dispositif opérationnel pour la promotion de la femme et des personnes vulnérables n'a été mis en place, mais de plus en plus d'ONG œuvrent pour la promotion du concept d'équité entre les sexes au sein de la ville.

Le taux de prévalence du VIH/SIDA reste encore faible dans la ville. Mais, depuis l'arrivée du projet Ambatovy, la prostitution juvénile a grimpé en flèche augmentant ainsi les chances d'un développement rapide de la maladie. Des actions de prévention sont menées par différents organismes et le service de santé au niveau de la ville.

ENVIRONNEMENT

Il n'existe pas de service s'occupant exclusivement de l'environnement urbain à Moramanga. Cependant, un cadre législatif et réglementaire existe, mais l'urbanisation accélérée et la croissance démographique n'ont pas permis une conservation de l'environnement.

De plus, faute de diffusion structurée des informations, les enjeux environnementaux sont ignorés par les habitants de la ville. Pour les autorités communales, les principaux problèmes constatés dans la ville de Moramanga sont liés à la pollution de la source d'Ambodiakondro qui approvisionne la ville en eau potable. D'une manière générale, on peut dire que la ville ne dispose pas d'un système d'assainissement efficace, qu'elle est trop bruyante et qu'elle ne compte pas assez d'espaces verts aménagés.

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Les principales menaces de catastrophes qui frappent la région de Moramanga sont d'origine météorologique (cyclones et inondations) et humaine (incendies). Pour faire face à ces risques, la municipalité ne dispose pas de ressources suffisantes (humaines, financières, matérielles). À Moramanga, le comité de gestion des risques de catastrophes existe au niveau du district, intégrant les autorités locales, les divers responsables sectoriels, les représentants du secteur privé, les journalistes et les ONG travaillant dans ce domaine. Les

interventions de ce comité sont surtout axées sur l'urgence et la réponse. Pour s'assurer d'une réponse efficace lors des catastrophes, une coordination et une collaboration entre les acteurs publics et privés existent.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

La ville de Moramanga s'appuie sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté et le Madagascar Action Plan pour promouvoir le développement économique local. La commune connaît un taux de pauvreté très important malgré un taux de chômage très bas. L'accès aux services financiers des banques reste très restreint et réservé à une population assez aisée.

Moramanga est un pôle commercial important mais le marché est trop petit pour accueillir tous les commerçants. Les emplois informels prédominent même si ces activités sont bénéfiques à l'économie car elles offrent de l'emploi aux plus démunis.

Malgré l'existence de grands projets (Ambatovy), la ville ne bénéficie d'aucune retombée économique faute d'une véritable politique d'intégration du projet en tant que pôle de développement régional et parce que les opérateurs privés locaux ne sont pas inclus dans le projet. Certains secteurs comme l'exploitation forestière et le tourisme devraient être davantage développés.

SERVICES URBAINS DE BASE

L'accès à l'eau est plutôt correct dans l'ensemble, avec un nombre suffisant de bornes-fontaines, mais sa qualité est très mauvaise à cause de la pollution de la source d'Ambodiakondro. Les voies et réseaux divers, dont les réseaux d'évacuation d'eau, sont insuffisants et vétustes. Ces réseaux datent de l'époque coloniale et aucune extension, ni entretien, n'a été entrepris depuis. Le ramassage des ordures pose également un problème étant donné l'inexistence de dispositif, de politique de gestion des déchets ou même d'un lieu de dépôt municipal.

Depuis quelques années la commune ne peut plus assumer seule la gestion des services urbains de base et sollicite l'implication de plusieurs partenaires (coopération bilatérale et multilatérale, ONG, organismes internationaux, associations, etc.). De ce fait, l'accès à ces services est actuellement payant, excluant les ménages à faibles revenus.

SÉCURITÉ URBAINE

La ville de Moramanga ne connaît pas de gros problèmes d'insécurité. La majorité des plaintes reçues portent sur des délits mineurs. Cependant, les autorités locales ont constaté une augmentation de l'insécurité urbaine depuis la mise en place du projet Ambatovy.

L'afflux important de nouveaux arrivants dans la ville a accentué certains problèmes sociaux tels que le développement du proxénétisme et de la prostitution des mineures, les problèmes de logement, les querelles de voisinage dans les quartiers populaires. En 2010, Moramanga comptait 1 policier pour 1 000 habitants. Ce rapport est assez proche de la norme requise et est satisfaisant étant donné le niveau de violence encore modéré dans la ville. Il n'existe aucun financement spécifique pour assurer la sécurité urbaine à Moramanga, et faute de ressources, les agents de la police communale ne reçoivent aucune formation particulière. La question de la sécurité ne constitue qu'une priorité mineure par rapport aux services urbains de base.

PATRIMOINE CULTUREL

L'histoire de la ville de Moramanga est marquée par l'insurrection malgache de 1947, pour l'indépendance de Madagascar. Ainsi, des monuments ou des sites ont été érigés comme une stèle commémorative à l'ouest de la ville, au bord de la bifurcation vers Ambatondrazaka. Ils sont considérés comme les patrimoines culturels de la ville. Le musée de la gendarmerie, qui a été fondé en 1967, vient commémorer ces événements. Il abrite également divers objets de la culture traditionnelle malgache.

L'école de la gendarmerie nationale de Madagascar, créée en 1961 et implantée dans le camp Tristani, peut également être considérée comme faisant partie du patrimoine culturel de la commune de Moramanga.

INTRODUCTION

CONTEXTE ADMINISTRATIF

La commune urbaine de Moramanga est rattachée administrativement à la région Alaotra-Mangoro. C'est le chef-lieu du district de Moramanga. Elle est subdivisée en 13 fokontany. Elle est bordée au nord, à l'ouest et au sud par la commune d'Ambohibary, avec laquelle elle forme un Organisme public de coopération intercommunale, et à l'est par la commune d'Ampasimpotsy.

DÉMOGRAPHIE

La commune urbaine de Moramanga comptait environ 36 867 habitants en 2006. En appliquant le taux de croissance démographique de 3,34 %, estimé par le Plan d'urbanisme directeur, la population aurait atteint 42 300 habitants en 2010. Moramanga est classée parmi les villes à faible concentration humaine, avec une densité moyenne de 18,90 habitants par hectare. Toutefois, certains fokontany (Tsaramandroso Ouest et Est, Camp des mariés) possèdent certains quartiers à très forte densité. Il est aussi à noter que la population de la ville de Moramanga est jeune : 38,2 % d'enfants de moins de dix ans et à 62,6 % de moins de dix-huit ans. Le Plan d'urbanisme directeur montre également que la proportion de personnes en âge de travailler est de seulement 31,45 %.

ÉDUCATION

La ville compte environ 10 230 élèves sur les 17 652 enfants scolarisables, soit un taux de scolarisation de 58 %. Presque la moitié des élèves sont encore dans les classes primaires et seulement 14 % sont dans les classes secondaires. En matière d'éducation, la ville rencontre des problèmes tels que :

- le manque de bâtiments : ceux encore existants sont pour la plupart dans un état de délabrement avancé ;
- le manque de personnel enseignant : surtout pour l'éducation secondaire du premier cycle (44 élèves par enseignant) ;
- la proximité d'une voie à grande circulation (route nationale 2) est une source de gêne pour plusieurs établissements scolaires ;
- l'insuffisance de l'offre de filières pour les études supérieures : cela oblige les jeunes bacheliers à migrer vers d'autres régions.

SANTÉ

Moramanga possède 1 service de santé de district. La ville dispose également de 1 centre hospitalier de district public, de 1 centre hospitalier privé, de 1 centre de santé de base de niveau 1, de 6 centres de santé de base de niveau 2 et de 3 pharmacies. D'après la Méthode d'approche de recherche participative, les principaux problèmes en matière de santé sont :

- l'insuffisance de dispositifs sanitaires destinés aux populations ayant des niveaux de revenus faibles ;
- la propreté peu satisfaisante de l'eau de la JIRAMA ;
- l'éloignement des centres de santé par rapport à certaines localités.

PROJET AMBATOVY

Ambatovy est un projet minier d'exploitation de nickel et de cobalt implanté à proximité de Moramanga. Le volume de production est très important et son exploitation est prévue pour longtemps. Avec un investissement d'environ 5,5 milliards US\$, il constitue le plus grand projet minier étranger dans le pays. Une fois opérationnel, il produira 60 000 tonnes de nickel de grande pureté, 5 600 tonnes de cobalt et 210 000 tonnes d'engrais de sulfate d'ammonium par an. Ambatovy est parmi les plus grandes mines de nickel latéritique au monde et constitue une grande opportunité de développement pour la ville de Moramanga.

GOVERNANCE

CADRE INSTITUTIONNEL

La commune possède 1 conseil municipal et 1 comité exécutif. Le conseil municipal est composé du président, du vice-président, de 2 rapporteurs et de 13 conseillers. Quant au comité exécutif, il est constitué du maire, de ses 3 adjoints et de 4 membres exécutifs.

Le poste de secrétaire général n'apparaît pas dans l'organigramme de la ville de Moramanga. Selon le guide du maire, ce poste devrait figurer au sommet de l'administration communale, quelque soit la catégorie de la commune (rurale/urbaine). L'ensemble des ordres donnés par le maire et ses adjoints doivent passer par le secrétaire général, qui les fait exécuter par les services et en rend compte. Cette disposition dégage le maire des tâches de gestion, assure la cohérence d'ensemble, évite les ordres contradictoires et facilite le contrôle de l'exécution des décisions. Pour Moramanga, l'absence de ce poste est source d'incohérence quant à l'organisation, et de mauvais fonctionnement au sein des services. Toutes les tâches normalement attribuées au secrétaire général sont censées être assurées par le premier adjoint au maire.

CADRE LÉGAL

En complément des législations nationales afférentes à la gouvernance, la commune urbaine de Moramanga a publié quelques arrêtés municipaux spécifiques à la ville :

- Arrêté N° 02/08 du 31 mars 2008 portant sur l'attribution des adjoints au maire ;
- Arrêté N° 05/08 du 2 avril 2008 portant sur la validation du Plan d'urbanisme détaillé dans les fokontany d'Antanamandroso Ouest et Est.

PERFORMANCES ET RESPONSABILISATIONS

Les indicateurs de gouvernance de la ville de Moramanga montrent que le processus de démocratisation des affaires communales est fort limité. La pratique au sein de la commune urbaine de Moramanga est encore loin de la notion « d'une gouvernance partenariale » étant donné que le système de budget participatif n'y est pas encore appliqué. L'autorité communale pose toujours un préalable à l'implication de la société civile dans la détermination du budget et dans les prises de décision. De plus, la transparence dans la gestion des affaires municipales reste limitée, bien que des contrôles périodiques (audit, contrôle de légalité) soient effectués, puisque le budget communal n'est pas affiché restant inaccessible au public.

La ville de Moramanga dispose d'un Plan d'urbanisme directeur, qui a été élaboré en 2008. Cet outil permet de mieux appréhender le développement urbain pour les vingt prochaines années. Il a été réalisé dans le cadre du projet intégré de gouvernance urbaine et de sécurisation foncière, mis en œuvre par l'ONU-Habitat. En ce qui concerne le moyen terme, d'autres outils ont été élaborés, tels qu'un Plan d'urbanisme détaillé, un Plan de développement des quartiers (notamment au niveau des fokontany d'Antanamandroso Ouest et Est) et un Plan de développement municipal (prévision sur quatre ans). Toutefois, ces outils restent inopérants et souffrent manifestement d'un problème de mise en œuvre.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS HUMAINES ET FINANCIÈRES

Le budget communal est trop faible pour satisfaire les besoins fondamentaux des contribuables. Il faut donc renforcer et diversifier les ressources financières propres à la commune.

Les élus ont peu de connaissances pratiques en termes de gestion municipale. Il leur faut une formation rapide pour s'adapter à des travaux administratifs.

Le mode de gestion des affaires communales n'implique pas totalement tous les acteurs urbains (société civile, opérateurs économiques, etc.). La solution est d'instaurer une véritable politique d'équité entre les sexes, c'est-à-dire, d'augmenter l'implication des femmes dans la gestion municipale.

La transparence dans la gestion des affaires communales est peu évidente, il faut mettre en place des contrôles périodiques, établir un rapport fréquent et constant avec la population (à travers des réunions, des campagnes d'affichage, etc.).

MEILLEURES PRATIQUES

- Le rôle des ONG dans la gestion des infrastructures urbaines de base (bornes-fontaines) constitue un acquis pour la ville de Moramanga. L'implication grandissante de la société civile et des structures associatives laisse entrevoir un avenir prometteur pour la bonne gouvernance ;
- Au niveau des quartiers, l'effort dans la restructuration des quartiers d'Antanamandroso Ouest et Est, à travers la mise en place d'outils de planification territoriale pour le développement, mérite d'être souligné. Une extension de cette pratique dans les autres quartiers populaires est vivement souhaitée.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Renforcer les capacités des autorités municipales et des fokontany pour la mise en œuvre des outils de planification existants : Plan d’urbanisme directeur, Plan d’urbanisme détaillé, Plan de développement municipal, etc. (50 000 US\$) ;
- Renforcer les capacités techniques, humaines et matérielles de la commune ;
- Mettre en place une base de données pour la ville ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication participatif à l’échelle de la ville afin d’améliorer la transparence dans la gestion municipale (50 000 US\$) ;
- Réaliser un audit organisationnel de la structure de la commune avec des fiches de poste pour chaque employé pour une meilleure coordination et une meilleure gestion des services communaux (20 000 US\$) ;
- Former les élus au leadership local et à la mobilisation des ressources (20 000 US\$) ;
- Réaliser des actions de communication et de sensibilisation sur l’urbanisme réglementaire, avec des actions pilotes sur l’urbanisme opérationnel (80 000 US\$) ;
- Former les élus et les acteurs urbains au principe de budget participatif et initier le budget participatif au sein de la municipalité (30 000 US\$) ;
- Valoriser la communication (backbone Telma).

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Existence d’outils de stratégies de planification territoriale (Plan d’urbanisme directeur, Plan d’urbanisme détaillé, Plan de développement des quartiers, Plan de développement municipal, SSU).	Insuffisance de moyens financiers et matériels : volume budgétaire en hausse mais largement insuffisant pour 40 000 habitants.	Existence du projet Ambatovy : nouer un partenariat financier avec les responsables.	Endettement chronique de la commune.
Bon démarrage de participation citoyenne : gestion de bornes-fontaines par les ONG.	Faiblesse technique et organisationnelle des organes de l’institution municipale : système de recouvrement modérément efficace (taux de recouvrement fiscal moyen de 19,97 %), faiblesse des services de l’urbanisme, et structure budgétaire non équilibrée.	Exploitation du système de recouvrement fiscal : rabaissement des tarifs des impôts fiscaux afin d’inciter les gens à déclarer leurs revenus.	
	Insuffisance de transparence dans la gestion des affaires municipales.		
	Inexistence d’un mécanisme facilitant la participation citoyenne.		
	Problème d’application des lois, des règlements sur l’urbanisme et des outils de planification.		

FINANCES MUNICIPALES

BUDGET

Le budget moyen par habitant est très bas pour la commune de Moramanga : 2,80 € par habitant en 2008. Pendant la période 2007-2008, l'écart entre le budget primitif et les comptes administratifs était très important (respectivement 41,64 % en 2007 et 36,66 % en 2008). Mais en 2009, la situation s'améliore sensiblement avec un écart de 27,01 %. Cette variation est due essentiellement à la fluctuation des recettes, selon le contexte politique, et l'efficacité des dispositifs de recouvrement au sein de la commune urbaine de Moramanga.

Le faible écart constaté en 2009 s'explique par l'amélioration des ressources qui ont également connu une hausse grâce aux produits des expéditions des actes administratifs, et aux autres recettes telles que les locations de bâtiments, les recettes de marché et le recouvrement des impôts synthétiques.

VOLUME BUDGÉTAIRE DE MORAMANGA 2007-2009

	Budget primitif (ariary)	Budget rectificatif (ariary)	Écarts (ariary)	%
2007	278 361 784,00	162 426 697,31	115 935 086,69	41,64
2008	303 308 514,10	192 102 294,52	111 206 219,58	36,66
2009	338 675 000,00	247 191 690,61	91 483 309,39	27,01

Source : commune urbaine de Moramanga, décembre 2010 (budgets primitifs et compte administratif).

AIDE DE L'ÉTAT CENTRAL 2007-2010

	Subventions État et région (ariary)	Recettes totales (ariary)	%
2007	25 118 457,00	150 461 033,21	16,69
2008	26 774 146,00	176 735 613,41	15,14
2009	24 000 000,00	393 904 670,72	6,09
2010	15 000 000,00	465 217 829,81	3,22

Source: compte administratif, commune urbaine de Moramanga, décembre 2010.

Le contexte politique national affecte également la structure budgétaire de la commune. La cause est la baisse constante de l'aide de l'État, allant de 16,69 % en 2007 (25 millions d'ariary) pour atteindre 3,22 % en 2010 (15 millions d'ariary). En outre, cette aide est souvent versée avec du retard.

RECETTES

Le budget de la commune urbaine de Moramanga affiche une hausse régulière des recettes soit une augmentation moyenne annuelle de près de 50 %. La conjoncture politique et la fragilité de l'institution municipale n'affectent pas significativement la rentrée des recettes.

ÉVOLUTION DES RECETTES AU SEIN DE LA VILLE DE MORAMANGA 2007-2010

2007 (ariary)	2008 (ariary)	2009 (ariary)	2010* (ariary)
150 461 033,21	176 735 613,41	247 191 690,61	485 117 829,81
-	17,46 %	39,86 %	96,25 %

Source : compte administratif, commune urbaine de Moramanga, décembre 2010 (*pour 2010, il s'agit du budget additionnel 2010).

Toutefois, l'écart entre le budget primitif, le budget additionnel et surtout le compte administratif (rapport final du budget réellement réalisé) révèle la difficulté des responsables municipaux à atteindre les objectifs préalablement définis dans l'exercice des finances municipales. C'est d'ailleurs l'explication du gonflement anormal de la recette en 2010 (une hausse de 96,25 %) puisqu'il s'agit en fait du budget additionnel 2010, calculé avant que l'exercice final ne soit achevé (le compte administratif 2010 n'est pas encore disponible), alors que les autres recettes ont été tirées des comptes administratifs.

Les sources de recettes de la municipalité sont assez diversifiées. Toutefois, ce sont les recettes non fiscales qui constituent l'essentiel des ressources financières de la commune, atteignant plus de la moitié du total des recettes, soit 59,82 % en 2007. Ces recettes non fiscales sont constituées majoritairement des redevances sur autorisation administrative, des prestations de service, des revenus des domaines des collectivités. La part des autres sources de recettes non fiscales est tout aussi consistante (redevance des fermiers, confiscations, droits de fourrière et taxes occasionnelles).

La part de recettes fiscales à référence foncière, dont l'impôt foncier sur les propriétés bâties, reste assez modeste (en moyenne 9 %) et cette part régresse pour atteindre moins de 4 % du total des recettes. Notons que, sur les cinq dernières années, le taux de recouvrement fiscal moyen de l'impôt foncier sur les propriétés bâties, et de l'impôt foncier sur les terrains est assez bas, s'élevant seulement à 19,97 % (Plan d'urbanisme directeur, 2008). Dans ce contexte, on peut en déduire que le recouvrement fiscal est un domaine à exploiter, afin d'améliorer les recettes de la commune.

La non-maîtrise de la structure de la production, par le biais de la prolifération du secteur informel qui échappe à l'impôt, affecte gravement les ressources financières de la commune.

STRUCTURE DES RECETTES DE LA COMMUNE URBAINE DE MORAMANGA 2007-2009

	2007		2008		2009	
	Montants (ariary)	%	Montants (ariary)	%	Montants (ariary)	%
Recettes d'investissement	-	-	9 000 000	5,09	55 229 670,72	22,37
Impôts synthétiques	1 265 859,75	0,84	29 616 853,40	16,75	62 919 448,20	25,45
Ressources fiscales à référence foncière	19 518 991	12,96	6 800 282	3,90	12 046 221	4,87
Impôts sur les biens et les services	14614175,86	9,69	17501565,21	9,89	17 663 341,69	7,12
Subventions de l'État (État, région, dotation, autres)	25 118 457	16,69	26 774 146,00	15,14	30 574 146,00	12,36
Recettes non fiscales	89 943 549,60	59,82	87 042 766,8	49,23	67 869 572	27,43

Source : compte administratif, commune urbaine de Moramanga, décembre 2010.

DÉPENSES

L'étude de la structure budgétaire permet d'entrevoir une condition financière fragile particulièrement au niveau des dépenses. La structure des dépenses de ces quatre dernières années affiche le poids prépondérant de la part allouée au fonctionnement. Les charges du personnel constituent la principale composante des dépenses de la commune urbaine de Moramanga, atteignant en moyenne 79,91 % entre 2007 et 2009.

STRUCTURE DE LA DÉPENSE DE LA COMMUNE URBAINE DE MORAMANGA

	2007	2008	2009
Dépenses d'investissement	-	2,92 %	-
Dépenses de fonctionnement			
Charges du personnel	84,15 %	82,66 %	72,94 %
Achats de biens de fonctionnement	2,44 %	1,53 %	3,51 %
Carburant et lubrifiant	6,79 %	10,95 %	7,60 %
Achats de services	6,62 %	1,94 %	14,59 %
Dépenses d'intervention sociale (fokontany de base)	-	-	-
Transferts et subventions	-	-	-

Source : compte administratif, commune urbaine de Moramanga, décembre 2010.

L'analyse de la structure de la dépense reflète également l'insuffisance des moyens financiers dont dispose la

commune pour investir dans le développement de la ville. D'abord, l'achat de carburant pour le ramassage des ordures ne représente en moyenne que 7,85 % des dépenses, ce qui explique le problème d'assainissement de la ville. Ensuite, l'intervention de la commune auprès des fokontany afin d'améliorer la gouvernance de proximité n'existe pratiquement pas, sauf dans le budget additionnel de 2010, où le montant affecté ne constituait que 9,98 % des dépenses totales.

Les dépenses d'investissement occupent une proportion négligeable du total des dépenses, soit 2,92 % en 2008, contre 0 % en 2007 et en 2009. Cela a des effets directs sur la population locale, notamment au niveau des infrastructures urbaines de base. Ainsi, la présence de la commune en tant que fournisseur de services pour les contribuables (principe de redevabilité) n'est pas tellement ressentie par la population.

Le budget d'investissement réel n'existe pas sur les trois années sauf en 2008, si on tient compte des dépenses mandatées. Dans les prévisions (budget primitif et total des crédits nets), les rubriques figurent dans les comptes. Mais, au niveau des investissements réels, c'est-à-dire, en se référant aux dépenses réellement mandatées, 2 points essentiels traduisent le cas de Moramanga :

- Les budgets d'investissement étaient pratiquement nuls en 2007 et 2009. Toutefois, les chiffres traduisant l'écriture comptable au sein de la commune ne reflètent pas totalement la réalité puisqu'il y a des projets d'investissements réalisés et financés par les organismes partenaires (ONG, coopération décentralisée, organismes de développement, etc.) qui ne figurent pas dans les budgets (primitifs, additionnels et comptes administratifs) de Moramanga ;
- Le budget d'investissement par habitant est presque insignifiant : 99,99 ariary par habitant, soit environ 0,03 € en 2008.

BUDGETS D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET RÉALISÉS

	2007	2008	2009
Prévision budget primitif	36 308 000 ariary	39 561 980,10 ariary	44 175 000 ariary
Total des crédits nets*	36 318 317,40 ariary	39 572 297,50 ariary	49 185 537,40 ariary
Dépenses mandatées*	-	3 999 780 ariary	-

*Source : compte administratif, commune urbaine de Moramanga, décembre 2010.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Mettre en œuvre un projet d'appui à l'amélioration des recettes fiscales de la commune : recensement fiscal, renforcement des capacités, développement des assiettes fiscales, etc. (75 000 US\$) ;
- Renforcer le système de recouvrement fiscal de la municipalité : assistance au recouvrement (40 000 US\$) ;
- Redynamiser l'Organisme public de coopération intercommunale notamment dans la collecte et la redistribution des redevances minières perçues dans le cadre du projet Ambatovy ;
- Stimuler la participation citoyenne et le civisme de la population, en vue d'améliorer les recettes fiscales.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Transparence dans la gestion financière : respect des procédures habituelles (reçus et pièces justificatives).	Un volume budgétaire qui ne correspond pas à la gestion d'une ville moyenne (40 000 habitants). Un budget par habitant insignifiant (2,80 €/hab).	Possibilité de partenariat financier avec le projet Ambatovy en matière de financement.	Endettement chronique de la commune.
Dynamisme de la recette fiscale à référence foncière (impôts fonciers sur les propriétés bâties).	Faiblesse des ressources financières propres et du taux de recouvrement fiscal.	Élargissement des assiettes fiscales pour améliorer les recettes propres.	Retard ou non-paiement des salaires au personnel de la commune.
	Les dépenses de fonctionnement pèsent lourdement sur la commune et favorisent son endettement chronique.	Amélioration du taux de recouvrement par l'exploitation du potentiel fiscal au niveau des ressources foncières (impôts fonciers sur les propriétés bâties).	
	Insuffisance et retard de paiement de la subvention de l'État et de la région.		
	Le poids prépondérant du fonctionnement, avec les charges liées au personnel (part importante de la masse salariale dans les dépenses générales).		

FONCIER

La municipalité ne dispose pas de capital foncier ni de réserve foncière destiné à l'installation et à la construction d'équipements publics. En outre, la commune n'a pas le pouvoir ni la compétence directe d'attribution ou de redistribution des terrains, sauf en cas de dotation de terrains à son nom. La gestion foncière locale connaît la coexistence de 3 systèmes :

- Le droit de propriété foncière, garanti par les dispositions légales par l'obtention du titre foncier ;
- Le droit foncier, localement reconnu par des pratiques coutumières et traditionnelles ;
- L'occupation sans titre ni droit sur des domaines publics ou privés de l'État.

L'abondance des conflits et des litiges fonciers témoigne de l'absence de maîtrise dans ce domaine, tant au niveau de la commune qu'au niveau des autorités responsables du foncier. L'absence de document ou d'un plan foncier fiable pour l'ensemble de la ville ne permet pas une bonne planification, gestion et urbanisation du territoire. Il n'existe pas de cadre favorisant la synergie, la collaboration et la cohérence des interventions des parties prenantes (service foncier, municipalité, service de l'aménagement) dans la gestion foncière urbaine. L'accès et la restauration du droit à la propriété sont difficiles pour une grande partie de la population, notamment pour les plus démunis qui occupent les nouveaux quartiers non structurés généralement construits sur des domaines titrés à l'État malagasy ou à l'ex-province de Toamasina, ou sur des terrains à situation juridique complexe (affectés à la gendarmerie nationale, terrains indivis, etc.). La situation foncière est proche de celle qui existe dans le monde rural où l'accès aux titres fonciers est faible. De ce fait, la plupart des parcelles occupées se situent encore dans un vide juridique. Pour illustrer ces cas de figure, la proportion des parcelles bénéficiant d'un titre foncier n'est que de 11 % à Moramanga.

CADRE LÉGAL

Une réforme foncière est actuellement en cours dont la modernisation des services fonciers de l'État et la décentralisation de la gestion foncière au niveau des communes sont parmi les principaux axes stratégiques.

Cette dernière prévoit notamment la mise en place de guichets fonciers. Plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été élaborés à cet effet à l'échelle nationale. Cependant, un cadre réglementaire spécifique à la commune urbaine de Moramanga en matière de foncier n'existe pas encore, même s'il convient de signaler l'existence de textes législatifs et réglementaires initiés dans le cadre de la réforme foncière (les lois N° 2005-019, N° 2006-031, N° 2008-019, N° 2008-013, etc.).

MEILLEURES PRATIQUES

Projet d'appui pour la sécurisation foncière des quartiers d'Antanamandroso Ouest et Est, mis en œuvre par l'ONU-Habitat dans le cadre du PLI en 2008. Les interventions portent essentiellement sur :

- la facilitation de toutes les démarches liées à l'instruction du dossier (réduction du délai de traitement des dossiers, circuit du dossier, etc.) ;
- l'allègement des frais de dossier (les bénéficiaires ont payé seulement 25 % des coûts prévus).

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Régulariser et sécuriser les patrimoines et terrains communaux et mettre en œuvre des actions de protection des domaines publics : inventaire des patrimoines, base de données, sécurisation (40 000 US\$) ;
- Réaliser une opération de sécurisation foncière massive dans les quartiers non sécurisés de la commune (100 000 US\$) ;
- Développer et mettre en œuvre un mécanisme de coordination des interventions des différents acteurs au niveau de la ville : municipalité, services fonciers, SRAT (15 000 US\$) ;
- Assistance technique pour la création de réserves foncières communales (20 000 US\$) ;
- Mettre en place un registre foncier urbain : base de données, logiciel et personnel (90 000 US\$).

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Présence des services fonciers (domaine et topographie) dans la commune.	Bon nombre de terrains sont titrés mais non mis à jour par leurs occupants actuels.	Créer un partenariat public-privé et le grand projet minier d'Ambatovy sur le domaine foncier.	Nombre d'occupations sans titres et illicites en progression.
Mise en œuvre de la réforme foncière au sein de la ville.	Pas de réflexion ni d'action sur le foncier urbain au niveau de la commune.	Présence de quelques organismes privés œuvrant dans le domaine lié au foncier et aux logements sociaux (ONU-Habitat, Habitat For Humanity).	

BIDONVILLES

TYPES D'HABITAT ET RÉGIME FONCIER

Plus de 60 % des habitats dans la commune sont des constructions en terre battue ou « rotso-peta ». Les quartiers les plus touchés par le processus de bidonvilisation sont Antanamandroso Ouest et Est, Camp des mariés et Ambodiakondro. Près de 65 % des ménages y vivent dans des habitats précaires et non structurés.

On estime que dans dix ans, il faudra 2 300 logements supplémentaires à Moramanga, soit un rythme de construction de 230 maisons par an. Mais cette estimation est largement dépassée si l'on tient compte de la forte demande actuelle, suite à l'arrivée massive de main-d'œuvre dans le cadre du projet Ambatovy. Cela montre l'importance que doit prendre le logement dans la ville et la nécessité de prendre en compte les problèmes de planification dès maintenant.

Toutefois, les responsables communaux connaissent encore mal les droits et les législations foncières. De ce fait, les démarches adoptées pour résoudre ces difficultés sont souvent contraires aux politiques et réglementations nationales (dispositions ministérielles, code de l'urbanisme, etc.).

PERFORMANCES ET RESPONSABILISATIONS

La commune urbaine de Moramanga ne dispose pas véritablement d'une Politique d'occupation des sols. Un Plan local d'occupation foncière existe pour les 2 quartiers les plus populaires de la ville mais il n'est pas appliqué à cause de problèmes organisationnels, techniques et surtout financiers. Ces problèmes sont amplifiés par l'échec de la politique d'immatriculation foncière dû à la complexité et au prix élevé des procédures.

Le foncier se résume avant tout à un problème de fonds selon l'avis de la majeure partie des acteurs consultés. La méconnaissance des procédures d'acquisition foncière par la majorité de la population donne lieu à des agissements illégaux. De plus, le coût des procédures dissuade les propriétaires de sécuriser leurs biens. Ainsi, la majorité des habitations se trouve en situation irrégulière : occupation sans titre, squatterisation, etc.

Le statut des occupants est fragile. Sans acte de propriété, aucun cadre réglementaire ne peut les défendre contre d'éventuelles expulsions. Ils argumentent leur légitimité par l'ancienneté de l'occupation, qui est fréquemment reconnue par la commune. Cependant, l'absence de documents légaux concernant leur installation les maintient dans une situation juridique précaire. Des litiges fonciers existent dans la commune urbaine de Moramanga (le taux s'élève à 8,21 % des cas de litige). Les principales causes de ces litiges sont la fixation des limites des propriétés, la non-distribution de l'héritage, l'opposition à la régularisation et l'existence de plusieurs demandeurs. La commune procède rarement à l'expulsion des occupants illicites, d'autant plus qu'une telle



Exemple d'habitats précaires.

disposition nécessite l'approbation d'un tribunal. De plus, faute de réserve foncière aucune opération de relogement ne peut être effectuée.

L'exploitation foncière informelle est très dynamique au sein de la ville. La plupart des ventes passent comme une simple formalité auprès des autorités de fokontany, qui donnent systématiquement un avis favorable après l'acquittement d'un droit sommaire. Par ailleurs, les spéculations sont très importantes à cause d'un nombre sans cesse accru d'intermédiaires. Dans la ville, comme dans l'ensemble du pays, les négociations sur la cession des propriétés se font de manière informelle, sans documents légaux (autorisation verbale, simple acte de vente légalisée, ou non).

La commune n'est pas un promoteur immobilier mais juste un facilitateur. Par exemple, la commune facilite la dimension administrative de la mise en œuvre des projets (appui institutionnel, établissement des papiers administratifs, contrats, etc.). Les projets de développement avec une cible spécifique sont menés avec des organismes partenaires.

Pour le moment, la commune urbaine de Moramanga ne dispose d'aucune politique foncière spécifique pour les personnes vulnérables (femmes, handicapées, pauvres). Les lois et règlements en vigueur sont appliqués sans aucune distinction. Le service chargé de l'urbanisation au sein de la commune paraît, quant à lui, trop fragile pour maîtriser la prolifération des bidonvilles. Ce dernier ne dispose pas de la capacité technique nécessaire pour la planification et la gestion foncière. Un renforcement des capacités dans le domaine de l'urbanisme est nécessaire.

CADRE LÉGAL

En complément de la législation nationale, Moramanga dispose d'un Plan d'urbanisme directeur qui sert de cadre réglementaire en matière de logement au niveau communal. Après une longue attente, l'application effective de ce plan a finalement été entérinée par le décret N° 234/2010.

MEILLEURES PRATIQUES

- Des actions, qui visent à la sécurisation foncière dans les 2 quartiers d'Antanamandroso Ouest et Est, ont été mises en œuvre dans le cadre du PLI par l'ONU-Habitat ;
- Habitat For Humanity intervient au sein de la ville de Moramanga depuis 2008 afin d'améliorer les conditions d'accès au logement, grâce à un système rapide et efficace. Dans ce cadre, cette organisation propose 3 types de maisons : avec 1 pièce, 3 pièces ou 1 étage. Le prix moyen d'une maison est évalué à 3 000 000 ariary. L'acquéreur d'une maison devient propriétaire en faisant un remboursement qui s'échelonne sur un à cinq ans, à raison de 30 000 à 40 000 ariary par mois. Les cibles de cette opération sont les ménages à revenu modeste. Près de 200 maisons-types ont été construites jusqu'à maintenant ;
- La planification urbaine commence à s'entendre au niveau des quartiers périphériques : élargissement des ruelles dans le fokontany d'Antanamandroso.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Développer et vulgariser des outils didactiques et illustratifs en matière d'urbanisme et de construction (30 000 US\$) ;
- Mettre en place au sein de la commune un guichet unique en matière de délivrance de permis de construire (50 000 US\$) ;
- Créer et viabiliser des zones d'extension d'habitat pour des logements sociaux (100 000 US\$) ;
- Réaliser des outils de planification territoriale et de développement à l'échelle des quartiers (3 quartiers) dans les zones non structurées (60 000 US\$) ;
- Mettre en œuvre les projets d'amélioration de quartier retenus dans le Plan de développement des quartiers d'Antanamandroso Est et Ouest (100 000 US\$) ;
- Renforcer les capacités des entreprises de construction (en particulier les tâcherons) en matière de respect des normes dans leurs travaux par rapport aux textes en vigueur (réfection des routes).

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Disponibilité d'outils de planification performants (Plan d'urbanisme directeur, Plan d'urbanisme détaillé, Plan de développement des quartiers, Plan de développement municipal) et d'expériences en matière de restructuration (quartier d'Antanamandroso).	La question des droits et de la législation foncière n'est pas à la portée de tous les acteurs.	Dynamisme de la filière populaire informelle de la production foncière au sein de la ville (achats informels, spéculation foncière, augmentation du nombre de ménages aisés).	Croissance urbaine dans les quartiers informels. Le taux d'accroissement de la population observé est de 3,14 %.
Tous les acteurs sont conscients de l'ampleur du problème du logement et de la prolifération des bidonvilles.	Le cadre institutionnel s'avère être le premier facteur de blocage dans la gestion locale de la municipalité (procédures longues et onéreuses pour la demande de titres et de permis de construire).	Exploitation des outils de planification existants afin d'anticiper les problèmes de bidonvilisation.	Prolifération des logements précaires au sein de la ville et multiplication des occupations illicites. Insuffisance et épuisement des réserves foncières communales.
Partenariat fructueux avec les organismes partenaires, en matière de financement de logement (exemple : Habitat For Humanity).	Fragilité de l'institution de l'urbanisme au sein de la commune urbaine de Moramanga, difficultés pour maîtriser la prolifération des bidonvilles.		Un statut fragile : il n'y a pas de cadre réglementaire qui défende l'expulsion des pauvres.
	Pas de politique foncière spécifique pour les groupes vulnérables : pauvres, handicapés, femmes, etc.		Une insécurité foncière permanente (litiges, squatterisation, occupations illicites, etc.).

GENRE ET DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ ET ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Le taux de participation des femmes au niveau des différentes instances décisionnelles est faible. Il n'y a qu'une seule femme parmi les 9 membres du conseil municipal de la ville. De même pour les 13 fokontany dont un seul est dirigé par une femme.

Cette situation s'explique pour plusieurs raisons :

- Le niveau d'éducation des femmes est faible ;
- Aucun mécanisme facilitant la participation des femmes dans la prise de décision dans les affaires communales n'existe encore à Moramanga ;
- Le principe culturel qui place la femme au second plan vis-à-vis de l'homme est très enraciné.

PAUVRETÉ

Les consultations effectuées ont permis de conclure que la population de Moramanga, y compris les femmes, se trouve dans une grande situation de pauvreté. Le revenu journalier des ménages est très faible : il varie de 1 000 à 2 000 ariary par jour, soit environ 1 US\$. De nombreuses femmes doivent subvenir seules aux besoins de leur famille car beaucoup d'hommes se désengagent de leurs obligations de chefs de famille, et dépensent leurs revenus pour leurs propres besoins (alcool, adultère).

Le chômage touche également les femmes. On observe toutefois une forte présence féminine dans les activités commerciales informelles (petits commerces).

ACCÈS À L'ÉDUCATION

Selon les consultations effectuées au niveau des associations œuvrant pour la promotion de l'équité entre les sexes, le niveau d'éducation des femmes est assez faible. La majeure partie d'entre elles, surtout au niveau des couches défavorisées, s'arrêtent en classe de CM2.

ACCÈS À LA TERRE

La loi foncière malgache ne fait aucune discrimination entre les femmes et les hommes en matière foncière. Selon la loi en vigueur, tous les citoyens ont accès au foncier. Néanmoins, la condition principale déterminant l'accès au foncier, à Moramanga, est la capacité financière. Si les femmes ont les moyens financiers nécessaires, elles peuvent se procurer des terrains. Toutefois, traditionnellement, les femmes ne peuvent pas bénéficier de l'héritage foncier.



Occupation des voies publiques par des marchands informels, majoritairement des femmes.

Il est à noter que la loi malgache sur le mariage met le couple sur un même pied d'égalité. En cas de séparation, les biens mobiliers ou immobiliers acquis durant le mariage sont partagés d'une manière égale entre le couple. Dans le cas d'un couple marié légitimement, l'inscription des biens au nom du mari ou de l'épouse ne signifie pas cession de droit à l'une ou à l'autre.

ACCÈS AU CRÉDIT

Les statistiques obtenues auprès d'une institution de microfinance locale ont montré que l'effectif des femmes prédomine parmi les demandeurs de crédit. La procédure d'octroi de crédit dépend essentiellement de la capacité à fournir les garanties et ne fait aucune discrimination selon le sexe du demandeur. Cependant, l'effectif des femmes bénéficiaires de crédit est encore timide par rapport aux hommes.

VIOLENCES À L'ENCONTRE DES FEMMES

Concernant les violences à l'encontre des femmes, ce problème ne gagne pas de terrain dans la ville de Moramanga selon la statistique obtenue auprès du commissariat de police. Certes, les violences conjugales existent, mais ce n'est pas encore un vrai cas social. D'après les consultations effectuées, elles touchent plus les foyers pauvres. Le faible taux de violences commises à l'encontre des femmes peut s'expliquer par le fait que culturellement elles sont considérées comme un acte de lâcheté. Cependant, la règle d'or malgache sur le mariage dit : « ny tokantrano tsy ahahaka » (littéralement : on lave le linge sale en famille). Il se peut donc que cet adage amène les femmes à se résigner aux violences conjugales et à ne pas les déclarer.

FEMMES ET VIH/SIDA

Selon les informations recueillies auprès du service de santé, le taux de prévalence du VIH/SIDA est encore faible dans la ville (4 personnes séropositives dont 2 femmes).

Mais, depuis l'arrivée du projet Ambatovy, la prostitution juvénile a grimpé en flèche augmentant ainsi les chances d'un développement rapide de la maladie.

Des actions de prévention sont menées par différents organismes, notamment le SAF/FJKM et le service de santé au niveau de la ville. L'application de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA à Moramanga revient au service de santé, ainsi qu'à quelques organismes privés. La municipalité ne procède à aucune intervention dans ce sens.

CADRE LÉGAL

Moramanga ne dispose pas de cadre réglementaire spécifique concernant l'équité des sexes. Seul le cadre réglementaire au niveau national donne une idée de la prise en considération de cet aspect. En effet, le concept est récent et cette approche n'est pas

systematique. Le cadre institutionnel n'admet pas la discrimination sous toutes ses formes, pourtant des pratiques discriminatoires persistent, car elles font partie des coutumes et de la culture traditionnelle malgache. Il faut signaler qu'il existe de plus en plus d'ONG qui œuvrent pour la promotion du concept d'équité des sexes au sein de la ville.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Élaborer et mettre en œuvre un plan communal de développement des jeunes (valorisation des jeunes en tant qu'acteurs communaux) ;
- Mettre en place au sein de la ville un centre de rencontre, de formation et de métier pour les femmes (80 000 US\$) ;
- Mettre en place au sein de la municipalité et en collaboration avec la fédération des personnes handicapées, un dispositif pour la prise en charge des personnes handicapées (30 000 US\$).

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Existence d'associations féminines.	Faible capacité des femmes.	Existence d'organismes promouvant les affaires féminines dans la ville.	Existence du projet Ambatovy (effets induits).
Volonté des femmes à s'émanciper.	Inexistence d'un mécanisme sollicitant la participation des femmes dans le processus de développement de la ville.	Volonté politique du gouvernement de promouvoir les femmes.	
Volonté des femmes à participer au processus de développement de la ville.	Manque de données et d'informations sur l'équité entre les sexes.		
Dynamisme des femmes.	Inexistence d'une stratégie atténuant les effets négatifs liés au projet Ambatovy sur les femmes et les jeunes filles.		
	Pauvreté des femmes.		
	Faible accès des femmes à l'emploi.		
	Faible participation des femmes à la gouvernance municipale.		

ENVIRONNEMENT

Faute de diffusion structurée des informations, les enjeux environnementaux sont ignorés par les habitants de la ville. Pour les autorités communales, les principaux problèmes constatés dans la ville de Moramanga sont liés à l'approvisionnement en eau, l'assainissement de la ville, la circulation des véhicules motorisés durant la nuit, l'énergie et l'industrie du bois.

ACCÈS À L'EAU

Les zones périphériques de la ville de Moramanga sont victimes d'une dégradation physique avancée. Les chaînes collinaires de l'est et de l'ouest, qui entourent la ville, sont en majeure partie dénudées, ce qui entraîne le tarissement et l'insuffisance des ressources en eau de surface. Le lac d'Ambodiakondro, qui alimente la ville en eau pour la consommation humaine a déjà connu des périodes d'assèchement (Plan d'urbanisme directeur, août 2008 ; témoignages recueillis lors des enquêtes). Cette situation est aggravée par l'absence de clôture pour protéger le lac contre les incursions humaines, et surtout les constructions et les installations humaines illicites sur les berges.

ASSAINISSEMENT

La ville manque d'infrastructures d'assainissement. Elle ne dispose pas de décharge publique officielle respectant les normes requises. Le système de collecte et de traitement des déchets solides est défaillant. Avec de très faibles moyens matériels (1 tracteur, 2 remorques et 2 bacs à ordures), humains (3 éboueurs, 5 balayeurs de rue) et financiers (3 200 000 ariary par an), la municipalité n'arrive pas à nettoyer la ville comme il le faut. Seuls les déchets produits aux alentours immédiats du marché, estimés à 64 m³ par jour (tableau de bord environnemental, 2005), sont collectés et déposés à Berano, fokontany d'Ambarilava, sur la route nationale 2 en direction d'Antananarivo. Les déchets ménagers sont jetés dans la nature, quelquefois déposés dans des décharges sauvages, ou stockés et incinérés dans des fosses individuelles.

En même temps, la quarantaine de scieries et de décortiqueries recensées dans la ville produisent quotidiennement une quantité importante de déchets : sciures, copeaux de bois, sons et pailles. Ponctuellement, lors des visites officielles des représentants du gouvernement central, la commune, avec l'aide de la région et du secteur privé local, s'organise pour effectuer le nettoyage de la ville. La majorité de la population de la commune urbaine de Moramanga utilise des fosses perdues ou latrines, mais très peu de fosses maçonnées. L'utilisation de la fosse septique et du puisard est très rare, et ne concerne que les grands bâtiments comme les bureaux administratifs, les infrastructures hôtelières et quelques habitations le long de la route nationale 2.



Source d'eau potable d'Ambodiakondro.

Pour l'évacuation des eaux usées, le réseau d'assainissement long de 6,73 km (tableau de bord environnemental, 2005), réservé initialement pour les eaux pluviales, est devenu un réseau de type unitaire et recueille en même temps les eaux usées. Faute de curage, et parce que la population urbaine n'a cessé de croître ces dernières années, ce réseau n'est plus opérationnel et entraîne des inondations dans certains quartiers durant les périodes de fortes pluies. Pour le développement de la ville, le Plan d'urbanisme directeur contient un schéma directeur d'assainissement pour une vision sur le long terme (vingt ans) mais sa mise en œuvre dépend de la disponibilité de financements et des capacités techniques de la commune.

POLLUTION SONORE

Les nuisances sonores de la ville proviennent surtout de la circulation des véhicules motorisés sur la portion urbaine de la route nationale 2 durant la nuit. Selon le comptage effectué en 2004, le nombre moyen de véhicules motorisés qui traversent cette portion de la route est estimé à 700 entre 18 h 00 et 6 h 00 (tableau de bord environnemental, 2005). À signaler aussi que cette intense circulation de véhicules est caractérisée par une forte proportion de poids lourds. Le jour, les bruits proviennent d'une quarantaine d'unités de transformation de bois et de décortiquerie recensées et éparpillées dans la ville (tableau de bord environnemental, 2005).

ESPACES VERTS

Malgré son statut de commune urbaine, les zones périphériques qui ceinturent la ville de Moramanga gardent encore un aspect verdoyant grâce au taux élevé d'humidité dans l'air. Il ne faut pas minimiser la présence de plans d'eau : 2 dans le fokontany d'Ambohitrany et une demi-douzaine dans le fokontany d'Ambodiakondro. Cependant, les autorités communales qui se sont succédées n'ont pas fait attention à la délimitation et à la classification des espaces verts, surtout dans les zones agglomérées. Le seul et unique jardin bien aménagé se situe devant l'actuel hôtel de ville.

CADRE INSTITUTIONNEL

Au niveau de la commune urbaine de Moramanga, il n'existe pas de service s'occupant exclusivement de l'environnement urbain. D'ailleurs, pour les autorités locales, les aspects environnementaux des activités communales sont essentiellement : la collecte et la gestion des déchets solides et liquides et l'assainissement de la ville. La responsabilité de ces activités revient à l'agent voyer qui est rattaché au service technique de la commune urbaine.

CADRE LÉGAL

La municipalité, à travers son organe exécutif, propose des décisions ou des arrêtés au conseil municipal pour délibération. Parmi les réglementations relatives à l'environnement urbain, on dénombre 5 arrêtés et 8 délibérations municipales (voir tableau ci-dessous).

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Installer un périmètre de protection du lac d'Ambodiankondro, en effectuant des reboisements et en classifiant celui-ci zone sensible (30 000 US\$) ;
- Aménager des espaces verts à l'échelle de la ville ;
- Mettre en œuvre un système de tri et de recyclage des ordures et composter les matières biodégradables ;
- Mettre en place un projet de valorisation des sous-produits des scieries et des rizeries pour d'autres fins : combustibles, matières premières pour la fabrication de meubles en bois ;
- Construire des voies de contournement pour les poids lourds.

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES	RÉGLEMENTATIONS DE LA COMMUNE
Nuisances sonores	Délibération N° 08/99 du 15-03-99 fixant les horaires de fonctionnement des machines dans les usines implantées à l'intérieur de la commune, pour atténuer les nuisances sonores.
	Arrêté N° 05/01 du 21-05-01 portant sur la réglementation de la circulation sur la route national 2 traversant la ville.
	Arrêté N° 38/03 du 28-01-03 réglementant la circulation sur la route nationale 44, dénommée route de la gare.
Protection des ressources en eau	Délibération N° 06/00 du 11-04-00 déterminant la participation du fokonolona dans les travaux d'extension en eau et électricité.
	Délibération N° 17/01 du 02-05-01 fixant le taux des diverses amendes pour infraction au code de l'urbanisme.
	Arrêté N° 48/03 du 24-11-03 portant sur la délimitation de la zone d'habitation à l'intérieur de la commune urbaine de Moramanga.
	Délibération N° 35/08 portant sur le paiement de l'eau, l'entretien des infrastructures et la réglementation des horaires de distribution de l'eau.
Nuisance olfactive et disséminations des déchets organiques	Délibération N° 19/08 fixant l'interdiction d'élevage de cochons dans le centre-ville.
Dissémination des déchets	Arrêté N° 58/03 du 17-02-03 réglementant la nouvelle organisation du marché.
	Délibération N° 17/08 fixant les réglementations sur la gestion du marché.
Santé publique	Délibération N° 33/08 fixant les réglementations sur la vente des aliments cuits.

Source : dépouillement des textes réglementaires communaux, décembre 2010.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Des actions environnementales prioritaires déjà définies pour la ville dans les outils de planification existants (Plan d'urbanisme directeur, Plan d'urbanisme détaillé, Plan de développement des quartiers, Plan de développement municipal).	La ville ne dispose pas de système de collecte et de traitement des déchets.	Collaboration ponctuelle de la commune avec la région et le secteur privé local pour le nettoyage de la ville.	Occupation illicite et dégradation des berges du lac d'Ambodiantondro qui approvisionne la ville en eau potable.
Existence de décisions et d'arrêtés municipaux relatifs à l'environnement.	Seul le centre-ville et ses environs immédiats bénéficient d'un réseau d'assainissement long de 6,73 km.	Existence du tableau de bord environnemental sous-régional diffusé sur le site web de l'Office nationale de l'environnement.	
Présence de plans d'eau dans les fokontany d'Ambohitrany et d'Ambodiakondro.	Le service technique ne s'occupe que de l'enlèvement des déchets du marché avec de très faibles moyens.		
Existence de sous-produits des scieries et des rizeries éparpillés aux alentours de ces unités de transformations.	Aucune diffusion structurée de l'information environnementale.		
	Importance du flux de véhicules sur la portion urbaine de la route nationale 2, ce qui entraîne de fortes nuisances sonores.		
	Faute de curage, le réseau d'assainissement ne fonctionne plus comme il faut et il devient un réseau de type unitaire recueillant aussi bien les eaux usées que les eaux de pluie.		

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Les principales menaces de catastrophes qui frappent cette région sont d'origine météorologique : cyclones et inondations. Globalement, ces dernières années, on note l'augmentation en fréquence et en intensité des aléas météorologiques, ceci est en grande partie due au changement climatique. D'autre part, la dégradation massive de l'environnement dans cette zone fragilise la couverture végétale et forestière, ce qui déclenche le phénomène de « lavaka » et de glissement de terrain.

La démographie galopante suite à la mise en œuvre du projet Ambatovy, et la prolifération des constructions illicites ont favorisé les incendies. De plus, l'installation des stations d'essence et du dépôt en plein centre-ville constitue une réelle menace, car en cas d'accident, toute la ville pourrait s'enflammer. Les zones identifiées comme étant les plus vulnérables sont : Ambodiakondro, Antanamandroso Est et Ouest, Camp des mariés, Ambohomadinika et Betambako, qui sont également, pour la plupart, les plus touchées par le phénomène de bidonvillisation.

La ville de Moramanga manque de ressources humaines, financières, matérielles et d'équipements pour faire face à ces catastrophes. De plus, les infrastructures, permettant une réaction rapide face à ces aléas, sont insuffisantes. Le manque de coordination au niveau de la commune, les lacunes dans la sensibilisation des populations et du secteur privé, l'absence de civisme au niveau de la communauté, et d'une manière générale le manque de prévention des risques et de préparation aux catastrophes, ne font que renforcer les problèmes.

Pour coordonner toutes les actions de gestion des risques de catastrophes, le district de Moramanga a promulgué l'arrêté N° 06-DIST/MOR/AT/FKT du 26 janvier 2009, portant sur la création du comité départemental de la gestion des risques de catastrophes. Tous les membres sont des parties prenantes qui travaillent dans la gestion des risques de catastrophes. Le comité est présidé par le chef du district au niveau du district et par le maire au niveau de la commune. Les interventions de ce comité sont surtout axées sur l'urgence qui suit la catastrophe. Mais les ONG, conscientes de l'importance de la réduction des risques de catastrophes, tentent de sensibiliser les autorités locales et la population à ce sujet. À Moramanga, les ONG les plus actives en matière de gestion et de réduction des risques de catastrophes sont la Croix-Rouge, le club Pompiers sans frontières (en matière de premiers secours) et DEFI (en matière d'assainissement et de service ambulancier).

Pour s'assurer que toutes les actions seront suivies, la méthode participative a été adoptée à tous les niveaux. Dans la réalisation, les autorités locales jouent le rôle de coordinateur en promouvant le partenariat public-privé, ce qui contribue énormément, à organiser

les interventions, en particulier durant l'urgence, sans attendre une réaction au niveau central. Néanmoins, on note que le secteur privé n'est pas assez sensibilisé et ne prend pas toujours en compte la notion de réduction des risques de catastrophes dans la planification et dans la mise en œuvre de ses activités.

Il existe plusieurs outils de planification et de développement au niveau de la commune urbaine de Moramanga : Plan d'urbanisme directeur (2008), Plan de développement des quartiers (2008), Plan d'urbanisme détaillé (2008), Plan de développement municipal (2004). Bien que ne traitant pas expressément du thème de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes, l'existence de ces différents outils et leur mise en œuvre contribueraient énormément à la réduction des risques à travers diverses actions et projets réduisant le niveau de vulnérabilité des populations. Ces actions et projets sont : la réduction de la pauvreté, la planification territoriale, l'amélioration de l'accessibilité des quartiers, l'accès aux informations, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, la sécurisation foncière et l'amélioration de l'habitat. Malheureusement, la plupart de ces projets restent pour le moment non exécutés. Il est toutefois important de valoriser la volonté des autorités locales de se doter d'outils de prise de décision, car malgré le manque de ressources, une coordination et une collaboration entre les acteurs publics et privés existe au niveau du district et au niveau de la ville.

Il est important de noter que la crise qui sévit à Madagascar actuellement et la décision de la communauté internationale de suspendre tout financement qui ne soit pas à caractère d'urgence humanitaire, a généré des conséquences importantes sur la suite de la mise en œuvre de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes. Elle nous montre la limite de la pérennité des actions entreprises, et nous entraîne à réfléchir sur des solutions réalisables et durables pour les années à venir. Toutes les ressources qui ont été mises en place sont quasiment inaccessibles.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS HUMAINES ET FINANCIÈRES

Grâce à l'appui des partenaires-clés, le comité de district de la gestion des risques de catastrophes et le comité communal de la gestion des risques de catastrophes, qui sont les structures décentralisées du Bureau national de la gestion des risques de catastrophes, Madagascar a bénéficié, depuis six ans, d'un renforcement des capacités tant en personnes et ressources, qu'en matériels et équipements. Pour leur part, certaines ONG (le club Pompiers sans frontières, la Croix-Rouge) offrent périodiquement un renforcement des capacités et des

formations en recyclage auprès de la population. On note, cependant, que les concepts de gestion et de réduction des risques de catastrophes ne sont pas encore complètement intégrés ni par les dirigeants de la ville, ni par la population en général. Des besoins en termes de sensibilisation et de renforcement des capacités sont encore nécessaires.

CADRE INSTITUTIONNEL

À Moramanga, le comité de gestion des risques de catastrophes existe au niveau du district, intégrant les autorités locales, les divers responsables sectoriels, les représentants du secteur privé, les journalistes et les ONG travaillant dans ce domaine. Le comité communal de gestion des risques de catastrophes est quant à lui en cours de création.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Mettre en place et rendre opérationnel le dispositif de gestion des risques de catastrophes au niveau de la commune (cadre légal, ligne verte pour la gestion et la réduction des risques de catastrophes de la ville, structure responsable de la gestion des risques de catastrophes) ;
- Former tous les acteurs urbains locaux à l'intégration de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes dans la réalisation des infrastructures de développement, en mettant en exergue l'impact d'une telle démarche sur leur avenir politique et sur l'image qu'ils donnent de leur circonscription territoriale ;
- Sensibiliser et éduquer la communauté locale sur la gestion et la réduction des risques de catastrophes, et sur la compréhension et l'application des normes paracycloniques ;
- Fournir un appui technique et financier au développement d'outils pertinents, pour l'intégration de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes, dans tout le processus de développement, à savoir :
 - Renforcement, avec les ressources nécessaires, pour assurer la pérennité de la structure en gestion et réduction des risques de catastrophes existante ;
 - Identification et cartographie des zones à haut risque ;
 - Identification et réalisation des actions de réduction des risques de catastrophes, en misant sur le partenariat public-privé ;
 - Approche participative, incluant la communauté dans tous les mécanismes de décision et de réalisation ;
 - Élaboration de différents plans, pour l'intégration de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes, en valorisant le Plan communal de développement et le Plan d'urbanisme directeur, en cohérence avec les plans existants au niveau national (exemple : plan de contingence, etc.).
- Mettre en place une unité de sapeurs-pompiers et renforcer leurs capacités (formation technique, matériels et équipements nécessaires) ;
- Rendre opérationnels les moyens de gestion des risques de catastrophes de la ville (ambulances, bouches d'incendie).

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Existence de l'arrêté N° 06-DIST/MOR/AT/FKT du 26 janvier 2009 portant sur la création du comité départemental de gestion des risques de catastrophes.	Problème de coordination de la gestion des risques de catastrophes au niveau de la commune.	Futures collaborations avec le secteur privé et les autres partenaires nationaux et étrangers.	Croissance urbaine rapide et désorganisée, surtout depuis l'implantation du projet Ambatovy.
Existence de documents de planification urbaine qui permettent de prévenir les risques de catastrophes (Plan d'urbanisme directeur, Plan d'urbanisme détaillé, Plan de développement des quartiers, Plan de développement municipal, Plan communal de développement, SSU).	Manque de moyens humains, financiers, matériels et techniques.		Localisation des stations d'essence et du dépôt en plein centre-ville, et proximité des installations : en cas d'accident, toute la ville pourrait s'enflammer.
Existence de diverses ONG œuvrant dans la gestion des risques de catastrophes.	Inexistence de bases de données fiables et exploitables en matière de gestion des risques de catastrophes.		
Principaux acteurs au niveau du district ayant bénéficié de formations spécifiques dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes.	Insuffisance de la formation, du renforcement des capacités et du recyclage en matière de gestion des risques de catastrophes.		
	Manque de civisme de la population.		
	Problème d'accès pour les secours dans les zones vulnérables.		
	Insuffisance d'informations nécessaires permettant d'identifier les risques au niveau de chaque fokontany.		

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

EMPLOI

Le taux de chômage est relativement bas à Moramanga (2,54 % selon le Plan d'urbanisme directeur de 2008). La plupart des chefs de ménage ont une activité mais la majorité travaille dans le secteur informel. Certains sont même contraints d'exercer 2 ou 3 activités pour améliorer leurs revenus.

Un autre problème relatif à l'emploi est le manque de qualification de la main-d'œuvre disponible. En effet, faute de ressources humaines qualifiées, les projets locaux ont recours à des recrutements externes à la ville de Moramanga.

Le revenu moyen de la population dans le district de Moramanga est largement inférieur au revenu moyen par habitant de l'ensemble de la région. De plus, il ne constitue que la moitié du revenu moyen par habitant du district d'Ambatondrazaka.

Avec un revenu moyen de 425 000 ariary par personne par an, soit environ 0,45 US\$ par personne par jour, la ville est classée en dessous du seuil de la pauvreté.

REVENUS MOYENS DANS LA RÉGION ALAOTRA-MANGORO

Localités	Revenus moyens par personne et par an (ariary)
Région Alaotra-Mangoro	650 000
District d'Ambatondrazaka	850 000
District de Moramanga	425 000

Source : compte administratif, commune urbaine de Moramanga, 2005.

COMMERCE

Compte tenu de sa situation de carrefour et de relais, la ville de Moramanga est le pôle commercial de la région. 30 % des chefs de famille exercent dans le secteur tertiaire, surtout dans le commerce formel ou informel. L'activité commerciale est en pleine expansion et répond aux besoins locaux et à ceux des personnes de passage.

Cependant, le marché communal actuel est en mauvais état et manque de places pour accueillir tous les commerçants de la ville. Par conséquent, les bords de routes sont envahis par des marchands informels.

Tous les secteurs-clés de l'économie locale sont victimes de la prolifération de l'informel. Cela nuit non seulement au volume des recettes de la municipalité, mais également à la rentabilité des opérateurs formels. Le commerce et le transport urbain sont les secteurs où il y a le plus d'opérateurs informels. De même pour le

secteur de l'exploitation forestière où près de 70 % des exploitants sont informels. Toutefois, cette forme d'activité semble être bénéfique à l'économie dans la mesure où elle offre de l'emploi et permet aux populations les plus défavorisées de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires.

MARCHÉ FINANCIER

Compte tenu de sa proximité avec la capitale, Moramanga dispose de nombreuses et diverses institutions financières : 3 banques primaires (Bank of Africa, Banque nationale pour l'industrie, Banky Fampanandrosoana ny Varotra), 4 institutions de microfinance (Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola, Caisse d'épargne et de crédit agricole mutuelle, Agence de crédit pour l'entreprise privée, Société d'investissement pour la promotion des entreprises à Madagascar) ainsi que 2 institutions d'épargne (Caisse d'épargne, Tsinjo lavitra de la Paositra Malagasy).

Le secteur financier est un des secteurs en plein essor dans la ville. Le nombre de clients des banques augmentent régulièrement depuis ces trois dernières années : 2,4 % en 2008, 2,35 % en 2009 et 6,47 % en 2010. Les activités financières ne cessent donc de croître, et il en est de même pour les institutions de microfinance.

Malgré cette expansion, les couches les plus défavorisées accèdent difficilement aux services financiers compte tenu des exigences relatives à l'octroi de crédits (garantis et cautions).

PROBLÉMATIQUES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Compte tenu de l'existence de grands projets dans la ville de Moramanga, notamment le projet Ambatovy, cette ville devrait bénéficier de nombreuses retombées économiques non seulement en termes de créations d'emplois, mais également pour ses infrastructures et en créant de nouveaux partenariats. Toutefois, le manque de communication et de négociation entre les responsables de la ville et les opérateurs privés entrave le développement potentiel de l'économie.

Étant un carrefour et une ville relais, Moramanga a une vocation commerciale mais elle possède également d'autres secteurs porteurs :

- L'exploitation forestière constitue un secteur toujours en essor qu'il faut valoriser. L'exploitation des sous-produits du bois, qui sont actuellement jetés, devrait constituer une opportunité économique pour la ville.
- Le tourisme constitue également un secteur pouvant être exploité étant donné le potentiel touristique dont la ville dispose.



Petite unité de scierie dans le centre-ville de Moramanga.



Hangar des produits halieutiques du marché.

MEILLEURES PRATIQUES

Afin de promouvoir l'accès au crédit des plus démunis, certaines institutions de microfinance proposent des crédits à caution mutuelle (crédit avec éducation), où les bénéficiaires, généralement des femmes, doivent se regrouper dans des associations qui garantissent leurs prêts. En même temps, ces femmes bénéficient de formations sur la gestion financière, sur le planning familial et le civisme.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Mettre en place, suivre et évaluer un projet d'appui à la valorisation et à l'exploitation des sous-produits du bois (50 000 US\$) ;
- Mettre en place, suivre et évaluer un programme de formation et d'appui à la structuration des exploitants du secteur informel, notamment les commerçants et les petits ateliers de scieries (50 000 US\$) ;
- Réhabiliter le marché municipal : marché en étage, afin de libérer des places (300 000 US\$) ;
- Promouvoir la création d'emplois ;
- Promouvoir le secteur touristique et l'artisanat ;
- Mettre en place et mobiliser une plate-forme d'échange afin de promouvoir une synergie de développement entre le projet d'Ambatovy, en tant que pôle de développement économique régional, et la ville de Moramanga, en tant que chef-lieu du district (20 000 US\$) ;
- Développer des activités génératrices de revenus dans tous les secteurs ;
- Opérationnaliser l'ex-parc de mise en quarantaine Lalangina (commune rurale d'Ambohibary).

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Faible taux de chômage (importante création d'emploi dans le secteur informel).	Prédominance du secteur informel notamment dans les secteurs-clés de l'économie (bois, commerce, transport urbain).	Existence de grands projets (Ambatovy) et de grands opérateurs (MADARAIL).	Sous-exploitation et exploitation sauvage et illicite des ressources disponibles, notamment du bois.
Formalisation progressive des commerçants qui sont les acteurs majoritaires de l'économie.	Mauvais état et manque d'espace du marché.		
Impacts du projet Ambatovy en termes de création d'emplois et d'approvisionnement en denrées alimentaires et en bois.	Inexistence de stratégies de développement local et de promotion de la création d'emplois au niveau de la municipalité.		
Position de carrefour de la ville de Moramanga.	Manque de communication et de négociation entre les responsables de la ville et les opérateurs privés.		
Disponibilité des ressources forestières.	Incapacité de la ville à répondre aux besoins relatifs à la forte immigration, étant donné sa position de carrefour, notamment en matière d'infrastructures (marchés, routes, territoire aménagé).		

SERVICES URBAINS DE BASE

ÉTAT DES LIEUX DES SERVICES URBAINS DE BASE

L'accès aux services urbains de base est actuellement payant, excluant ainsi les ménages à faibles revenus. Selon le Plan d'urbanisme directeur (2008), des besoins manifestes ont été évoqués, mais la réponse de la commune est toujours basée sur des actions au coup par coup. Une aide de l'État central et du ministère de tutelle, ou éventuellement un financement extérieur assez conséquent, serait nécessaire, sinon les besoins pour les 20 ans à venir risquent d'être impossibles à couvrir.

ACCÈS À L'EAU POTABLE

En 2006, Moramanga comptait environ 7 010 ménages et 63 bornes-fontaines, soit 1 borne-fontaine pour 110 ménages. Cela correspond à la norme préconisée par le Plan d'urbanisme directeur et la ville dispose même de 28 bornes-fontaines supplémentaires.

Les lavoirs publics sont, quant à eux, en sous-nombre. Bien que la norme préconise 1 lavoir pour 500 ménages, soit 14 lavoirs pour les 7 010 ménages, la ville n'en possède que 4.

En ce qui concerne le raccordement privé à l'eau potable, 16,19 % des ménages, seulement, étaient abonnés à la JIRAMA en 2007.

Compte tenu des infrastructures actuelles, les besoins pour les dix ans à venir (2012) sont plus ou moins satisfaits. Il resterait à installer 11 bornes-fontaines supplémentaires à l'échéance de 2027. C'est la mise en place de lavoirs publics qui constitue une réelle difficulté. À court terme, il faudrait installer au moins 22 lavoirs supplémentaires.

Le principal problème reste la mauvaise qualité de l'eau du robinet. Faute de protections et d'aménagements appropriés, la source d'Ambodiakondro ne répond pas aux normes de santé et de qualité requises.

ASSAINISSEMENT

Les voies et réseaux divers, dont les réseaux d'évacuation d'eau, sont insuffisants et vétustes. Ces réseaux datent de l'époque coloniale et aucune extension ni entretien n'a été entrepris depuis. De ce fait, des flaques d'eaux subsistent en permanence dans le marché et dans les zones basses de la ville.

COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES

Le ramassage des ordures pose également un problème étant donné l'inexistence d'une politique de gestion des déchets et d'un lieu de dépôt municipal. De plus, les



Bac à ordures avec un système de triage qui n'est pas respecté.

ressources financières et matérielles de la municipalité sont insuffisantes. En amont de la filière, la collecte accuse une forte demande d'installation de bacs à ordures dans beaucoup de secteurs. En aval, la mise en œuvre d'une opération de traitement (compostage) serait nécessaire.

Jusqu'à 2012, au moins 22 bacs à ordures devront être installés dans le centre-ville, à Tsaramandroso Est et Ouest, dans les anciens quartiers densifiés et dans les nouveaux quartiers populaires. Les réalisations de la commune dans ce domaine sont encore loin d'atteindre ces objectifs (16 existants en 2007). L'installation massive de ces infrastructures est ralentie par l'insuffisance des financements. S'ajoute à cela le manque de moyens nécessaires pour l'entretien et la maintenance de ces infrastructures.

ACCÈS À L'ÉNERGIE

En général, le taux de raccordement à l'électricité est assez élevé. En 2007, les enquêtes menées auprès des ménages, au niveau des 13 fokontany de la ville, montrent que 69,86 % des maisons disposent d'un branchement d'électricité de la JIRAMA. Le réseau commence peu à peu à s'étendre aux quartiers populaires.

Toutefois, les résultats de l'enquête qualitative 2007 auprès de quelques représentants de fokontany montrent que 6 fokontany sur 13 (Ambarilava, Tsarahonenana, Antanamandroso Ouest, Ambohimadera, Moramanga ambony, Ambohitranjavidy) ont encore des problèmes d'éclairage public contribuant ainsi au climat d'insécurité.

Actuellement, la consommation mensuelle de Moramanga est de l'ordre de 782 500 kWh. Pour satisfaire les besoins de Moramanga et de la région avoisinante, la JIRAMA utilise uniquement l'énergie extraite de la centrale thermique de Mandraka. La société projette dans le futur les extensions suivantes :

- À l'ouest : électrification du village de Besimpina (quartier Ambarilava) jusqu'au passage à niveau ;
- Au nord : électrification jusqu'au croisement de la Dynatec (village d'Ampitambe, commune Ambohibary) ;
- À l'est : électrification jusqu'au village de Mangarivora (quartier Antanamandroso).

En fonction des possibilités financières et en collaboration avec la commune urbaine, la JIRAMA renforcera l'éclairage public au bord de toutes les routes (route principale, ruelles). La perspective de réalisation de ce projet de distribution de l'électricité dépendra de la manne financière de la redevance minière dont la commune d'Ambohibary bénéficiera. Mais Moramanga devra à long terme opter pour une production d'énergie de type hydroélectrique afin de satisfaire les besoins de la ville.

CIRCULATION URBAINE ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le pousse-pousse à traction humaine a été introduit depuis longtemps comme mode de transport urbain à Moramanga. Mais le cyclo-pousse a récemment été introduit par le projet Ambatovy dans la ville de Toamasina en vue de donner un aspect plus évolué aux transports. La pratique a été très vite adoptée à Moramanga. Actuellement, 3 types de pousse-pousse existent dans la ville dont le cyclo-pousse, le pousse-pousse à traction humaine, pour le transport des personnes, et le pousse-pousse réservé aux marchandises. Le transport en pousse-pousse est un secteur bien structuré et formel au niveau des propriétaires (recensement, paiement de vignettes, octroi de numéros d'immatriculation et existence d'une association de propriétaires), mais il demeure informel au niveau des employés (inexistence d'associations, pas de recensement officiel, pas de formation sur la conduite, etc.).

Ce mode de transport est bien adapté à la ville de Moramanga, étant donné le relief plat de la ville, et il semble très pratique puisqu'il est moins coûteux, plus commode et facile à manipuler. De ce fait, l'effectif des cyclo-pousse ne cesse de croître. Cependant, les pousse-pousse ne peuvent satisfaire tous les besoins en transport (transport de groupe, transport longue distance, situations d'urgence), ni assurer une desserte rationnelle du territoire de la commune.

Les autres moyens de transport existants n'ont pas pu survivre au développement des cyclo-pousse. Ainsi, les taxis-ville ont cessé d'exister depuis 2009. La desserte Antsirinala-Moramanga, quant à elle, dispose d'une liaison permanente de fanalamanga (type de bus scolaire), à laquelle les habitants peuvent éventuellement recourir.

Actuellement, le transport est devenu un problème majeur pour la ville de Moramanga. En effet, les infrastructures routières existantes sont devenues insuffisantes pour assurer la circulation dans la ville. Il en est de même pour la gare routière qui est située en plein centre-ville et dont l'espace disponible est très insuffisant. De plus, les tarifs des transports intra-urbains et régionaux sont très chers en grande partie à cause de la hausse des prix des carburants, de la cherté des pièces détachées et du mauvais état des routes.

En outre, le passage très fréquent des poids lourds en plein centre-ville, empruntant la RN 2 vers le port de Tamatave, provoque des bruits infernaux la nuit et les risques d'accidents sont fréquents pour les usagers. Un projet de voie de contournement hors de la ville est envisagé dans le Plan d'urbanisme directeur.

CADRE INSTITUTIONNEL

Auparavant, la commune était la seule responsable de la gestion des services urbains de base. Mais, depuis la crise dite de la dette, dans les années 1980, Madagascar a fait face à la régression des capacités redistributives de l'État et a dû avoir recours aux bailleurs de fonds internationaux, pour financer les grands projets de développement, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Depuis quelques années, on constate l'implication grandissante de ressources financières externes (ONG internationales et coopération bilatérale ou multilatérale). Ces organismes deviennent alors des partenaires financiers aux projets communaux et au développement des communes en général. C'est un handicap évident en matière de gestion urbaine, mais ce contexte favorise l'émergence d'acteurs locaux dans le cadre de projets d'aménagement urbain.



Canal d'évacuation non couvert et bouché, et un exemple de pousse-pousse.

MEILLEURES PRATIQUES

- Les actions pilotées par les bailleurs de fonds ont apporté un nouveau souffle en matière de participation des acteurs et de gestion urbaine. Dans ce cadre, les autorités communales ont délégué la gestion de la fourniture de services urbains de base à la société civile, par le biais d'associations et d'ONG. Par exemple, la gestion des bornes-fontaines a été confiée à l'organisation DEFI, qui s'engage à assurer l'emploi pour les femmes, mères et chefs de ménage. Ces actions de partenariat sont réalisées dans les quartiers populaires comme à Antanamandroso ;
- Récemment, grâce au financement d'une coopération décentralisée, et avec l'appui financier du département de l'Ille-et-Vilaine, un nouveau site de décharge a été identifié près de la route nationale 2 (Fasan'ny Mahery Fo). Une unité de triage et de compostage y a été mise en place. Mais, suite au départ de cette coopération, le projet a été mis en veille faute d'un transfert des compétences.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Réaliser des travaux de protection et d'aménagement de la source d'eau potable d'Ambodiakondro ;
- Renforcer les capacités de la commune en matière de collecte des ordures (changement du système par la mise en place de bacs modernes) ;
- Réaliser le Plan d'aménagement et d'assainissement ;
- Réaménager et étendre l'abattoir actuel pour qu'il soit aux normes sanitaires ;
- Rendre opérationnel le site de décharge prévu ;
- Mettre en place 5 blocs sanitaires dans les quartiers surpeuplés (100 000 US\$) ;
- Développer l'éclairage public.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Disponibilité d'outils de planification performants (Plan d'urbanisme directeur, Plan d'urbanisme détaillé, Plan de développement des quartiers, Plan de développement municipal).	La desserte des quartiers pauvres est largement insuffisante concernant tous les services : eau potable, assainissement, santé, etc.	Début de l'expérimentation d'un projet d'aménagement de la décharge municipale et mise en place d'une unité de compostage (coopération décentralisée).	Exclusion des pauvres : accès payant à certains services pour les ménages pauvres.
Gestion associative (société civile) des bornes-fontaines.	Manque de financement pour les infrastructures urbaines de base au sein de la commune (manque de planification et d'initiatives de la commune, pour la production de services urbains de base).	L'implication grandissante des bailleurs de fonds a apporté un nouveau souffle pour le financement des services urbains de base.	La source d'Ambodiakondro ne respecte pas la norme requise (problème d'aménagement).
	Baisse des capacités redistributives de l'État, en matière de financement des services urbains de base au niveau des communes.	Renforcement des capacités effectué par les organismes partenaires (Ille-et-Vilaine, ONU-Habitat, Pact, etc.).	
	Démarches d'accès aux services urbains de base longues et onéreuses (les frais de branchement privé ne sont pas à la portée d'une bonne partie de la population. Il faut attendre des mois pour réaliser un branchement.).		

SÉCURITÉ URBAINE

La ville de Moramanga ne connaît pas de gros problèmes d'insécurité. Selon les statistiques du commissariat de police, la majorité des plaintes reçues portent sur des délits mineurs. En effet, 58,15 % des cas concernent des affaires de vols, dont 40,23 % sont des vols simples et 17,92 % des vols qualifiés avec infraction. À part cela, les délits les plus fréquents, par ordre d'importance, sont les violences et les voies de faits (15,93 %), les coups et blessures volontaires (13,20 %), et les violations de domicile (2,78 %). Les meurtres ne représentent que 0,6 % des affaires traitées au sein du commissariat de la ville en 2010, tandis que les vols à main armée n'atteignent que 0,39 %. Il n'y a pratiquement pas d'actes de banditisme de grande envergure.

Les zones à risque sont les quartiers de Tanamandroso et du Camp des mariés, où certaines violences ont été signalées. Les groupes à risque sont surtout les immigrants récents.

LES AFFAIRES LES PLUS FRÉQUENTES REÇUES AU COMMISSARIAT DE MORAMANGA EN 2010

Rang	Affaires reçues	Nombre	%
1	Vols simples	202	40,23
2	Vols qualifiés avec infraction	90	17,92
3	Violences et voies de faits	80	15,93
4	Coups et blessures volontaires	66	13,20
5	Violation de domicile	14	2,78
6	Autres (meurtres, menaces, agressions, vols à main armée, viols, etc.)	50	9,94
	TOTAL	502	100

Source : commissariat de police de Moramanga, décembre 2010.

Les autorités locales ont constaté une augmentation de l'insécurité urbaine depuis la mise en place du projet Ambatovy. Ce dernier a attiré de nombreux migrants venant de différentes régions de l'île à la recherche de travail. Cet afflux important de nouveaux arrivants dans la ville a accentué certains problèmes sociaux tels que :

- le développement du proxénétisme et de la prostitution des mineures ;
- la baisse de la scolarisation ;
- le problème de logement ;
- les querelles de voisinage dans les quartiers populaires.

Il n'existe aucun financement spécifique pour assurer la sécurité urbaine à Moramanga. Le budget de fonctionnement du commissariat dépend du ministère de la Sécurité publique. Les 40 policiers (dont 7 femmes) sont des fonctionnaires payés par l'administration centrale. Quant à la police municipale, le salaire des agents est payé par la commune. Cependant, faute de ressources, les agents de la police communale ne reçoivent aucune formation particulière.

La police nationale et la police communale travaillent en étroite collaboration pour la régulation de la circulation. De même, de nouveaux services de protection civile ont fait leur apparition : le gardiennage, les services de protection rapprochée, etc.

D'autres formes de partenariat existent entre la police nationale et la société civile. Par exemple, les ONG TAFAMAGO et TAZ, et l'association FAFED travaillent avec le commissariat pour la lutte contre les violences commises sur des enfants mineurs.

La police nationale est également rattachée à la compagnie des chemins de fer (MADARAIL), et dispose d'un commissariat spécial près de la gare.

CADRE INSTITUTIONNEL

Le ministère de la Sécurité intérieure est le principal acteur en matière de sécurité urbaine. Il est à l'origine des lois et des règlements. Les principaux acteurs de la sécurité urbaine sont la police nationale et la police municipale. En 2010, Moramanga comptait 1 policier pour 1 000 habitants. Ce rapport est assez proche de la norme requise et reste satisfaisant étant donné le niveau de violence encore modéré dans la ville.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Mettre en place et renforcer les comités de vigilance afin d'améliorer la sécurité locale ;
- Mettre en place un éclairage de la ville et des quartiers ;
- Renforcer la capacité de la police municipale et des quartiers mobiles (ressources humaines et techniques) ;
- Renforcer les capacités des agents de police (commissariat) en matière de droits de l'homme ;
- Renforcer la cohésion sociale au niveau des communautés afin de lutter contre l'insécurité et la violence urbaine.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Une notion de violence urbaine encore modérée au sein de la ville de Moramanga.	Manque de moyens matériels et humains : insuffisance du dispositif de sécurité et de l'offre de services en général, en particulier dans les quartiers populaires et informels.	Ébauche du développement de la sécurité privée (gardiennage, protection, etc.).	L'implantation du projet Ambatovy est pointée du doigt comme facteur d'insécurité urbaine.
Le commissariat de Moramanga travaille en étroite collaboration avec la police municipale (circulation).	Au niveau de la commune, il n'y a pas de réglementations spécifiques concernant la sécurité.		Existence de groupes à risques : arrivée massive de migrants récents attirés par le projet Ambatovy.
Collaboration entre la police nationale et la société civile. (TAFAMAGO pour la lutte contre les violences commises sur les enfants mineurs).	Pas de fonds spéciaux pour la question de la sécurité au sein de la ville.		Augmentation importante de la prostitution des mineures et des travailleurs du sexe avec les impacts sociaux à court terme (développement du proxénétisme, insécurité urbaine, etc.).
Partenariat public-privé : une partie de la police nationale à Moramanga est rattachée à la compagnie des chemins de fer (MADARAIL), et dispose d'un commissariat spécial à côté de la gare.	Existence de zones à risque au sein de la ville (les quartiers de Tanamandroso et Camp des mariés).		

PATRIMOINE CULTUREL

L'histoire de la ville de Moramanga est marquée par l'insurrection malgache de 1947 pour l'indépendance de Madagascar. Une stèle a été érigée pour commémorer ces événements. Annuellement, en date du 29 mars, des festivités sont organisées dans la ville.

Le musée de la gendarmerie, créé en 1967, se trouve dans la caserne de la gendarmerie de Moramanga. C'est un musée à la mémoire de l'insurrection malgache de 1947. Actuellement, un autre musée de ce type est en construction derrière le bureau de la commune. Le musée abrite également d'autres objets anciens liés à l'histoire de Madagascar et à sa culture traditionnelle. Le musée de la gendarmerie fait partie du conseil international des musées qui s'occupe de sa gestion. Ce dernier ne reçoit aucune aide ni subvention de l'État central et les recettes sont uniquement issues des droits d'entrée. Elles alimentent actuellement la caisse de l'école de la gendarmerie nationale mais ne finance pas l'entretien et la conservation du musée.

La caserne de la gendarmerie fait partie du camp Tristani qui abrite l'école de la gendarmerie nationale de Madagascar créée en 1961. Cette école fait également partie du patrimoine culturel de la commune de Moramanga. En 1947, Moramanga devient le foyer du Mouvement nationaliste insurrectionnel. Le commandant Perrier est assassiné dans son logement par les nationalistes. En 1950, une compagnie du génie de l'armée française s'implante à Moramanga pour la construction du camp. Le camp reçoit le nom de « camp Tristani » en souvenir des tristes événements de 1947.



Le nouveau musée en mémoire de l'insurrection malgache de 1947.

CADRE LÉGAL

La ville de Moramanga n'a pas de cadre réglementaire spécifique concernant le patrimoine culturel. Seul le cadre réglementaire national constitue une référence pour la gestion locale du patrimoine.

PRIORITÉS IDENTIFIÉES

- Réhabiliter et valoriser le Tranompokonolona, maison de la population (40 000 US\$) ;
- Élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer, en collaboration avec le musée de la gendarmerie, un programme éducatif de sensibilisation et d'éducation des jeunes pour la préservation de la culture et du patrimoine de la ville (20 000 US\$) ;
- Pérenniser les activités du musée pour promouvoir davantage le tourisme dans la ville.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Ville historique (rôle important dans l'insurrection malgache).	Collaboration entre l'État central et les responsables du patrimoine comme le musée de la gendarmerie.	Collaboration entre le centre d'art et d'archéologie et le musée de la gendarmerie.	
Présence d'un musée de la gendarmerie (événements de 1947).	Problème de fonctionnement du musée de la gendarmerie, et de la stèle commémorative (manque d'entretien et de maintenance).	Musée de la gendarmerie : membre du conseil international des musées – comité de conservation.	
	Insuffisance de formation en termes de gestion, de protection et de conservation du patrimoine culturel.		

PROFIL URBAIN DE MORAMANGA

Le profilage urbain consiste en une évaluation rapide des conditions de vie urbaine, afin de définir les actions à mener, en identifiant les besoins prioritaires, sur le renforcement des capacités nécessaire et sur les réponses institutionnelles possibles aux niveaux local et national. Le but de cette étude est de développer les politiques de réduction de la pauvreté urbaine aux niveaux local, régional et national, à travers une évaluation des besoins et des mécanismes de réponse, et de contribuer à la mise en œuvre à grande échelle des Objectifs du millénaire pour le développement. L'étude est basée sur l'analyse des données existantes et sur une série d'entretiens avec toutes les parties prenantes, y compris les communautés et les institutions locales, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement, les universitaires, etc. La consultation aboutit généralement à un accord commun sur les priorités et sur leur développement à travers des campagnes de renforcement des capacités et d'autres projets visant tous, à la réduction de la pauvreté urbaine. Ce profilage urbain est mis en œuvre dans 30 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, offrant la possibilité de faire une analyse comparative entre ces différents pays. Une fois terminée, cette série d'études pourra servir de base de réflexion aux autorités centrales et locales, aux acteurs urbains, ainsi qu'aux bailleurs de fonds et aux agences d'aides extérieures.

HS Number: HS/058/12E

ISBN Number: (Series) 978-92-1-132023-7

ISBN Number: (Volume) 978-92-1-132474-7



Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains

P.O Box 30030 - 00100, Nairobi, Kenya

Tel: +254-20-7623120

Fax: +254-20-7623426/7 (Central Office)

infohabitat@unhabitat.org

www.unhabitat.org/publications